

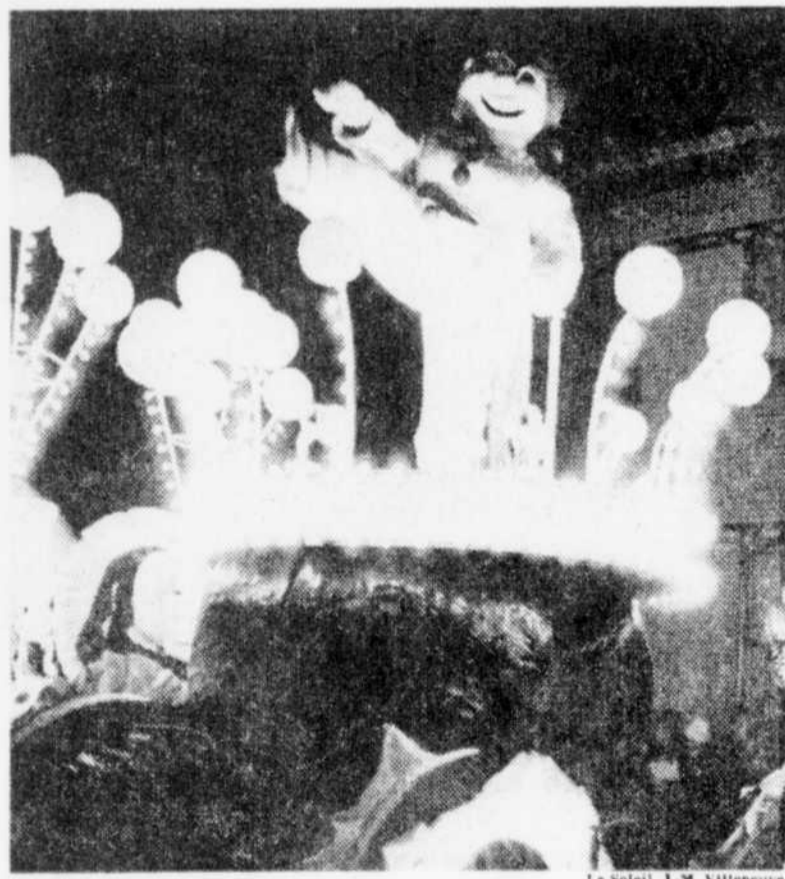
lundi



Jeanne Gaudreault (à gauche), d'Arvida, est revenue enchantée d'un séjour de trois mois dans une famille de l'Alberta, les Paranych. Depuis hier, Loretta, fille de Mike et Alyce (à droite) Paranych, est allée rejoindre Jeanne à Arvida.

## Pour apprendre l'anglais, un vaste choix est offert au jeune qui veut voyager

page A-10



Le Soleil, J.-M. Villeneuve

Le Bonhomme est toujours aussi animé, en ce début de 26e Carnaval, mais le premier défilé de nuit aura quand même accusé une baisse dans la ferveur populaire.

page A-3

## Automobilistes peu diplomates

OTTAWA (PC) — La police d'Ottawa a émis 4377 billets de stationnements à des diplomates étrangers, à leurs familles ou chauffeurs, au cours de la dernière année, soit 800 de plus qu'en 1978.

Cependant, seulement 144 billets ont été payés. La plupart des contrevenants ont invoqué leur immunité diplomatique pour négliger de payer l'amende.

Les champions sont les employés de l'ambassade de France

qui se sont vu imposer 233 billets et en n'ont payé aucun.

A l'inverse, les trois membres de l'ambassade de Finlande furent les seuls à ne pas recevoir de billets.

Plusieurs ambassades, dont celle d'Union soviétique, refusent de payer les billets. D'autres comme la Grande Bretagne, le Mexique et le Sri Lanka ont des instructions sévères pour leurs diplomates et paient les amendes.



## L'essai de la Ford Thunderbird

page A-11

## A chacun son 24 juin

C'est sous le signe de la décentralisation que se dérouleront, cette année, les fêtes du 24 juin. Chaque patelin pourra, en effet, célébrer à sa façon la Fête nationale des Québécois.

page A-12

## Menace de Washington

Les Etats-Unis enverront des troupes au Pakistan si ce pays est envahi par l'URSS.

page D-16

## Belle victoire des Nordiques

En l'emportant 5-4 contre les Rangers, hier, au Colisée, les Nordiques ont fait un peu oublier leur échec de 7-2 à Boston, samedi.

pages C-1 et C-2

## Fosses septiques obligatoires

Le ministre Marcel Léger annonce de nouvelles responsabilités pour les municipalités concernant l'installation de fosses septiques pour les maisons qui ne sont pas raccordées à un réseau d'égout et d'aqueduc.

page B-5

## sommaire

Annonces classées	D-2 à D-16
Arts et spectacles	B-6 et B-7
Automobile	A-11
Bridge	D-13
Carrières et professions	C-6
Décès	D-17
Economie-finances	B-4
Feuilleton	D-14
Horoscope	D-12
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	D-1 à D-18
Mot mystère	D-3
Mots croisés	D-4
Où aller à Québec	B-7
Page documentaire	A-7
Patron	D-6
Pierre Champagne	A-9
Sport	C-1 à C-8
Télévision	B-6

## météo

Nuageux avec éclaircies et quelques chutes de neige, aujourd'hui et demain.

détails, page D-2

# Sondage de CTV 40% d'indécis

(D'après PC, UPC) — Les événements des deux dernières semaines ont fait passer de 20 à 13 points l'avance des libéraux sur les conservateurs en vue de l'élection du 18 février prochain et porter la proportion des indécis de 30,6 à 40,5 pour 100, selon un sondage effectué pour le compte de la station de télévision CTV de Toronto.

Ce sondage, qui a été fait par téléphone auprès de 2.039 voteurs répartis dans toutes les régions du pays après l'évasion d'Iran de six Américains grâce à l'aide de l'ambassade canadienne dans ce pays, révèle que les libéraux recueillent maintenant la faveur de 46 pour 100 des électeurs décidés, en regard de 51 pour 100 lors du précédent sondage de CTV il y a deux semaines; les conservateurs ont accru leur popularité de deux points pour atteindre 33 pour 100 des intentions de vote exprimées alors que le NPD a vu sa popularité passer de 16 à 17 pour 100 au cours de la même période. Le sondage précédent de CTV avait été fait 12 jours auparavant auprès de 1.000 personnes interrogées par la firme Thompson, Livingstone and Co. Ltd.

tante chute de popularité dans la région de l'Atlantique, où ils sont passés de 59 à 44 pour 100 dans la faveur des électeurs décidés au cours des deux dernières semaines; les conservateurs ont augmenté leur popularité en passant de 32 à 37 pour 100 dans la faveur des électeurs décidés; quant au NPD, il a fait un gain substantiel, passant de 9 à 19 pour 100 dans les intentions de vote.

Dans les Prairies, les libéraux ont encore une fois perdu 15 points dans la faveur populaire, passant de 41 à 26 pour 100 des intentions de vote exprimées; les conservateurs sont remontés, passant de 43 à 51 pour 100 alors que le NPD est également remonté, passant de 16 à 22 pour 100 des intentions de

(Suite à la page A2, 4e col.)

## Sports et commerce

## Projet de \$30 millions à Beauport

par Gérald OUELLET

Un groupe d'hommes d'affaires de la région de Toronto investirait près de \$30 millions pour la construction d'un amphithéâtre sportif et d'un centre commercial régional sur un terrain situé au nord de l'autoroute 440 entre l'axe Saint-David et Bourget à Beauport.

Une demande de participation de la ville de Beauport aurait été faite en novembre dernier. Les promoteurs désiraient obtenir un rabais concernant la taxation d'un tel projet.

Selon un porte-parole officiel de la ville de Beauport, il n'est pas question d'une participation de la ville pour le moment. Toujours selon notre informateur, un tel projet demande la participation du gouvernement provincial en ce qui a trait à sa rentabilité. Et déjà le gouvernement provincial s'est engagé pour une somme de \$12,5 millions auprès de la ville de Québec et de son projet.

Me Guy Bertrand, de Québec, a convoqué la presse sportive pour demain dans un grand restaurant de Beauport afin de faire connaître l'implantation d'un projet sportif à Beauport.

## Gains conservateurs

Les libéraux ont essuyé une impor-

voir "le point" de Gilles Lesage à la page B-1

# Le cabinet se penche sur la crise scolaire

par Claude VAILLANCOURT

Les négociations entre le gouvernement du Québec et ses employés du secteur de l'éducation en sont à leurs derniers instants.

Réuni aujourd'hui, en session extraordinaire, le Conseil des ministres doit décider s'il laissera cours, pour quelques jours encore, aux pourparlers intensifs qui se mènent à Québec entre représentants patronaux et syndicaux, dans l'espoir d'en arriver à une entente négociée ou si, devant un fossé infranchissable, il convoquera au plus tôt l'Assemblée nationale

pour adopter, dans les plus brefs délais, une loi ordonnant le retour au travail des enseignants, professionnels et employés généraux de commissions scolaires.

"Fait assuré, a confié au SOLEIL un conseiller gouvernemental, le dossier ne peut plus s'éterniser en palabres. Le seul motif qui empêcherait l'adoption d'une loi spéciale, comme cela est véhiculé depuis quelques jours, c'est un rapport du coordonnateur gouvernemental de la négociation, laissant entrevoir la possibilité

(Suite à la page A2, 1re col.)



## Tuerie dans un pénitencier américain

L'un des détenus du pénitencier de Santa Fe, au Nouveau-Mexique, blessé lors de la mutinerie en fin de semaine, est transporté vers une autre prison. Au moins 32 prisonniers ont péri dans cette mutinerie, à la suite, disent les autorités, de règlements de comptes entre eux. Les mutins ont cependant libéré sains et saufs les 15 gardiens qu'ils gardaient en otages depuis 36 heures. La reprise de la prison s'est faite sans effusion de sang. Les dégâts matériels, dus à un incendie, sont considérables.

page A-2

# Le téléthon de la paralysie cérébrale Québec donne \$503,494

par Pierre CHAMPAGNE

Le téléthon de la paralysie cérébrale, diffusé pendant 20 heures en fin de semaine, à travers tout le Québec, tant à la télévision qu'à la radio, s'est révélé être une réussite extraordinaire.

Les organisateurs de ce téléthon espéraient récolter \$1 million à travers la province. Il, ont terminé le marathon en annonçant une collecte de \$2.662.011. Dans la région de Québec, Jean-Guy Ouimet, le président du

chapitre de Québec de l'Association de la paralysie cérébrale et Denis Harrington, le président du téléthon, s'étaient fixé un objectif de \$250.000 et ils en ont recolté le double, soit \$503.494. C'est un succès monstre. On a doublé l'objectif visé. Et ce pour la deuxième année consécutive. L'an dernier, l'objectif de \$100.000 s'était permuté en une récolte de \$215.000. Il faut le faire.

grand réseau de télévision embarqué dans la balance, le moins que l'on puisse dire c'est que ça paraît.

Les Québécois ont prouvé une fois de plus en fin de semaine qu'ils avaient le cœur sur la main. Les Montréalais aussi mais les Québécois de la région de la capitale encore plus. A un certain moment on s'est même demandé si on ne récolterait pas plus d'argent à Québec qu'à Montréal même si la métropole compte au moins

L'oeuvre est humanitaire; tout le monde est benevole, et quand un

(Suite à la page A2, 3e col.)

# Le cabinet se... (Suite de la première page)

d'un règlement négocié à très court terme.

Ce rapport, Me Lucien Bouchard l'a déposé ce matin, comme promis, auprès du responsable politique de la négociation, le ministre Jacques Parizeau. Ce dernier l'a remis par la suite au Conseil des ministres.

Des 9h, soit quelques minutes avant le Conseil des ministres, Me Bouchard s'est présenté au ministre flanqué de ses principaux conseillers: le secrétaire-général du Conseil du trésor, M. Jean-Claude Lebel, le directeur de la coordination de la négociation, M. Jean-Marc Boily, et le chef du cabinet du ministre, M. Serge Guerin.

Après avoir conféré pendant près d'une heure avec ses acolytes, M. Parizeau s'est dirigé vers le "bunker" gouvernemental où siège le Conseil. Il s'est abstenu de tout commentaire.

Au Hilton de Québec, où se sont déroulées toute la nuit les négociations de la dernière chance, les pourparlers n'ont pas été interrompus malgré la tenue du Conseil des ministres.

On assure aux journalistes que les négociations se poursuivent aujourd'hui.

## Le règlement négocié

Ce règlement négocié est d'une importance capitale pour les parties en cours. Autant la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ) que la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) ne désirent un décret à cause des nombreux inconvénients qu'il apportera tout au cours des prochaines années. "Sur le plan des relations de travail, c'est insupportable", clament les représentants des deux organisations.

La FCSCQ a d'ailleurs réuni ses présidents et directeurs généraux de commissions scolaires, hier, à Montréal et elle a répété cette volonté tout en accordant un vote de confiance à ses négociateurs.

Selon les informations fournies au SOLEIL, tard la nuit dernière, l'Assemblée nationale serait virement convoquée, advenant un constat d'échec de la part des négociateurs patronaux. "Ça pourrait se faire des mardi", a indiqué une source d'information. Dans cet esprit les cours pourraient reprendre dès cette semaine.

Et si un règlement négocié survient entre les enseignants de la CEQ et les représentants du Comité patronal de négociation, la perturbation ne durerait pas longtemps selon cette même source d'information. On croit que les employés généraux de commissions scolaires et de cégeps, de même que les professionnels qui y sont rattachés, se sentiraient isolés à un point tel qu'ils effectueraient des concessions qui conduiraient à un règlement à court terme.

Bref, c'était l'incertitude totale la nuit dernière. Même si les négociateurs des deux clans avaient décidé de garder officiellement le silence le plus complet sur le déroulement des pourparlers, aucun ne pouvait prédire, en confiance, la tournure des négociations.

Quelques commentaires ont cependant été formulés aux journalistes. Entre autres, celui du responsable de la négociation pour le compte de la CSN, M. Marcel Gilbert. Outre d'indiquer que les négociations se poursuivaient d'une façon intensive—la CSN représente les employés de soutien et les professeurs de cégep dans une large part — le conseiller syndical estime que "le coup politique d'une loi d'exception serait assez élevé pour le gouvernement, compte tenu des circonstances".

"Dans tous les dossiers majeurs, explique M. Gilbert, le gouvernement du Québec aura dû avoir recours à des lois d'exception. Il risque alors de confirmer le fait qu'il est incapable de négocier avec ses salariés. Il consacre

rait alors la rupture entre le gouvernement et les syndicats."

## Autres problèmes

Par ailleurs, M. Gilbert a mentionné que les équipes de négociation qui avaient convenu d'une entente de principe entre l'Etat et ses employés du secteur des affaires sociales se rencontreront dans les prochains jours — dès lundi si possible — pour tenter d'en arriver à un accord sur la transcription, dans des textes de convention collective, des ententes de principe survenues à la fin de novembre lors de la célèbre grève des syndiqués de la Fédération des affaires sociales. Les représentants gouvernementaux et syndicaux ne s'entendent toujours pas sur la façon d'interpréter ces ententes et la mauvaise humeur commence à régner chez les employés d'hôpitaux. M. Gilbert s'alloue deux semaines pour dénouer l'impasse sans quoi un rapport sera fait aux membres. Il n'est alors pas exclu que les troubles reprennent dans les établissements de santé.

La situation est identique à la Société des traversiers du Québec. Malgré une entente de principe intervenue au mois de décembre, le désaccord persiste toujours sur la façon de "traduire" les textes. Dans ce cas, les salariés ont été plus prompts et un nouvel avis de grève a été envoyé au ministère du Travail pour le 12 février.

# Québec...

(Suite de la première page)

vingt fois plus d'habitants que la capitale.

En une semaine, les Québécois de la région ont donné \$1 million. Un demi-million pour le Carnaval et un demi-million pour la paralysie cérébrale.

\$3.000.000

Les chiffres ne sont pas définitifs. La compilation finale ne pourra être annoncée que demain. D'ici à ce que tout soit terminé, d'autres dons seront ajoutés et il ne faudrait pas se surprendre si la ventilation finale de cette grande campagne humanitaire nous annonce un don total de près de \$3 millions.

Des centaines de personnes bénévoles ont travaillé pendant des mois à la réalisation de cette oeuvre gigantesque. Comme le disait si bien Pierre Villa à la toute fin de l'émission: "Nous n'étions pas seuls. Il y en avait beaucoup d'autres". Les animateurs, il est vrai, ont fait du bon travail. Ce genre de spectacle en direct peut facilement se transformer en guilotine à vedettes si les gaffes s'accumulent. Hier, malgré les difficultés de réalisation tout a finalement bien roulé... A preuve, le demi-million de dollars que l'on a ramassé à Québec.

# Une mutinerie se transforme en tuerie dans un pénitencier

SANTA FE, Nouveau Mexique, (d'après UPI et AFP) — La mutinerie au pénitencier de Santa Fe, au Nouveau Mexique, en fin de semaine a fait au moins 32 morts et une soixantaine de blessés.

Le nombre de morts pourrait s'élever à 75, selon un sénateur de cet Etat, M. Manny Aragon, qui avait rencontré la veille les rebelles pendant les négociations pour la libération des 15 gardiens détenus en otages. Ceux-ci avaient finalement été libérés sains et saufs par les détenus.

## \$40 millions de dégâts

Les dégâts matériels, provoqués par l'incendie allumé par les mutins, pourraient s'élever à \$40 millions, ce qui en ferait la mutinerie la plus coûteuse qu'aient connue les Etats-Unis.

Les détenus tués, a indiqué le gouverneur de l'Etat, M. Bruce King, ont été victimes de règlements de comptes. L'un d'eux, a-t-il précisé, a été retrouvé décapité. Beaucoup seraient morts après que les mutins, au

nombre de 250, eurent mis le feu à la quasi-totalité des 1.200 matelas. Selon M. King les prisonniers tués étaient accusés par leurs compagnons d'avoir, à un moment ou à un autre, coopéré avec les autorités de la prison.

Lors de l'entrée des policiers dans l'immeuble, les mutins n'ont par contre opposé aucune résistance et aucun coup de feu n'a été tiré, a précisé M. King.

La cantine et plusieurs services administratifs ont été incendiés.

# 40% d'indécis... (Suite de la première page)

vote exprimées. Les conservateurs mènent en Alberta, les libéraux au Manitoba et le NPD en Saskatchewan.

En Ontario, les libéraux ont fait un gain d'un point passant de 43 à 44 pour 100 des intentions de vote exprimées, alors que les conservateurs ont gagné trois points pour atteindre 38 pour 100 des intentions de vote exprimées et que le NPD reculait de trois points pour atteindre 18 pour 100.

Dans le Toronto métropolitain, une région clé, les libéraux ont gagné trois points, passant de 50 à 53 pour 100 des intentions de vote, alors que les conservateurs passaient de 32 à 28 pour 100 et que le NPD gagnait trois points pour atteindre 19 pour 100.

En Colombie-Britannique, les conservateurs ont pris deux points pour atteindre 38 pour 100, les libéraux en ont perdu six pour atteindre 27 et le NPD a gagné quatre points pour atteindre 35 pour 100 des intentions de vote exprimées.

## Québec

Au Québec, les libéraux conservent leur avance très forte avec 76 pour 100 des intentions de vote exprimées, en regard de 77 pour 100 il y a deux semaines; les conservateurs perdent cinq points pour se retrouver à seulement 7 pour 100 alors que le NPD perd un point pour atteindre quatre points; enfin, le crédit social passe de 0,7 pour 100 à 3 pour 100 dans la faveur des électeurs québécois qui ont déjà fait leur choix.

## Iran

Interrogés sur les événements d'Iran et la politique canadienne qui devrait en découler, 46 pour 100 des personnes interrogées favorisent un boycottage des Jeux olympiques, alors que 31 pour 100 s'y opposent; 51 pour 100 ne veulent pas d'une rupture des relations diplomatiques entre le Canada et l'URSS et 49 pour 100 s'opposent à un arrêt complet des relations

commerciales avec l'URSS; 56 pour 100 approuvent un embargo sur certains produits.

Concernant l'effort militaire, 70 pour 100 croient que le Canada doit accroître ses dépenses militaires alors que 18 pour 100 s'y opposent; 57 pour 100 désirent que le pays augmente sa contribution militaire à l'OTAN.

## Réactions

A Saint-Jean, N.B., un porte-parole du Parti conservateur, Arthur Lyon, a affirmé que les résultats du sondage de CTV ont été une "piqûre dans le bras" pour le parti et qu'ils expriment "ce que nous pensions". Les conservateurs avaient anticipé des gains dans l'Ouest, en Ontario et dans les provinces de l'Atlantique. Le PC est particulièrement satisfait de la montée des indécis qu'il espère maintenant gagner à sa cause.

A Edmonton, M. Jean Chrétien, l'ex-ministre des Finances a affirmé que les résultats du sondage précédent "n'étaient pas normaux" et que l'avance actuelle de 13 points était "plausible". Le dernier sondage concède en effet une avance de 13 points des libéraux sur les conservateurs alors que le sondage précédent de CTV montrait une avance de 20 points.

## Gallup Toronto

Par ailleurs, un sondage effectué par Gallup auprès de 512 personnes du Toronto métropolitain mercredi dernier, soit après la révélation du coup d'état de l'ambassade canadienne à Teheran, a révélé que les libéraux ont diminué leur avance sur les conservateurs de 31 points à 13 points en deux semaines.

Le sondage, qui a été fait pour le compte du Toronto Star, révèle que le Parti libéral avait le 30 janvier dernier 36 pour 100 des intentions de vote, comparativement à 52 pour 100 lors du sondage précédent effectué du 16 au

# Intentions de vote

Voici les intentions de vote exprimées selon le dernier sondage du réseau CTV.

National	3 fév.	20 janv.
Lib.	46	51
P.C.	33	31
N.P.D.	17	16
Autres	4	2
<b>Québec</b>		
Lib.	76	77
P.C.	7	12
N.P.D.	4	5
Crédit soc.	3	0,7
Autres	10	5
<b>Ontario</b>		
Lib.	44	43
P.C.	38	35
N.P.D.	18	21
<b>Prairies</b>		
Lib.	26	41
P.C.	51	43
N.P.D.	22	16
<b>Col.-Britan.</b>		
Lib.	27	33
P.C.	38	36
N.P.D.	35	31
<b>Atlantique</b>		
Lib.	44	59
P.C.	37	32
N.P.D.	19	9

**le mot du jour**

**Plus long**

Lorsque l'on parle d'une période de dix ans, il est préférable d'employer le mot décennie. "Décade" est accepté dans certains milieux, mais il ne faut pas oublier qu'il désigne en premier lieu une période de 10 jours.

Pierre BELLEAU

**LA QUOTIDIENNE**

Tirage de samedi

**1-6-8**

**LE SOLEIL**

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 19h30  
Samedi: 9h00 à 13h00

RENSEIGNEMENTS 647-3233

REDACTION 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J5, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

**Syndicat**

**Couleur et douceur de L'OREAL**

Ravivez votre couleur naturelle, couvrez vos cheveux gris ou encore découvrez une toute nouvelle couleur. L'OREAL EXCELLENCE vous offre une gamme complète de 24 nuances. Rég. 3,95

**295 Spécial**

**Cadeau gratuit**

Avec tout achat de shampooing colorant L'OREAL vous recevrez gratuitement un shampooing L'Oréal Excellence pour cheveux colorés. (Quantité limitée).

**L'OREAL excellence**

**L'OREAL**

Cosmétiques, rez-de-chaussée, Mail St-Roch, Place Laurier, Place Fleur de Lys.

# Les aubaines VIA sont de retour!

**Vive les tarifs aller-retour aux 2/3 du prix.**

Ce n'est pas parce que le temps des Fêtes est fini qu'il faut cesser de visiter la parenté... surtout qu'à ce moment-ci de l'année, les aubaines VIA sont de retour. Que vous fassiez un pit ou un grand voyage, vous profitez de rabais très intéressants: vous ne payez que les 2/3 du prix courant.

**LES P'TITS VOYAGES ALLER-RETOUR 1-3 JOURS.**

Trois conditions de base pour en profiter:

- 1) Le prix courant de l'aller simple en voiture-coach ne peut dépasser \$40. Tarif minimum aller-retour \$8.
- 2) L'aller peut s'effectuer tous les jours de la semaine à l'exception du vendredi et de la période de Pâques.
- 3) Le retour peut être entrepris n'importe quand avant minuit le 3e jour (jour de départ non compris).

**EXEMPLES D'ALLER-RETOUR 1-3 JOURS:**

Sainte-Foy (Québec) — Montréal	\$17
Sainte-Foy (Québec) — Ottawa	\$26
Sainte-Foy (Québec) — Toronto	\$46

**LES GRANDS VOYAGES ALLER-RETOUR 7-30 JOURS.**

Trois conditions de base pour en profiter:

- 1) Le prix courant de l'aller simple en voiture-coach doit être d'au moins \$41.
- 2) L'aller peut s'effectuer tous les jours de la semaine jusqu'au 1er juin, à l'exception du vendredi et de la période de Pâques.
- 3) Le retour peut être entrepris n'importe quand entre le 7e jour et le 30e jour, minuit (jour de départ non compris).

**EXEMPLES D'ALLER-RETOUR 7-30 JOURS:**

Sainte-Foy (Québec) — Calgary	\$159
Sainte-Foy (Québec) — Winnipeg	\$109
Sainte-Foy (Québec) — Windsor (Ontario)	\$ 62

Le prix d'un aller-retour 1-3 jours ou 7-30 jours s'établit de la façon suivante: prix courant à l'aller et 1/3 du prix au retour. Vous payez donc, au total, les 2/3 du prix d'un aller-retour au tarif courant.

Il y a toute une gamme de tarifs ECONO-CHOIX: les tarifs de groupe, les tarifs Sagesse, les tarifs Enfants et la carte CANRAILPASS.

Pour connaître celui qui répond le mieux à vos projets de voyage et pour plus de renseignements sur les conditions à remplir, adressez-vous à un agent de voyages ou au bureau des ventes VIA.

**l'invitation au voyage.**

# Ryan résolu à faire modifier la question

(PC) — Le Parti libéral du Québec, à la mi-janvier, a dépassé le cap de 201.000 membres en règle, a annoncé samedi le chef libéral Claude Ryan, au cours d'une conférence de presse tenue à l'issue d'une réunion du conseil général du parti.

Ce conseil qui a siégé samedi toute la journée, est l'instance suprême du parti entre les congrès. Il est formé d'environ 300 membres dont les députés et les présidents des associations de circonscriptions.

Un budget de plus de \$2 millions a été adopté. De ce montant, \$180.000 iront aux communications; \$66.600 à la commission Jeunesse et \$618.000 seront consacrés à l'animation et l'organisation du parti.

Une somme de \$100.000 est prévue comme budget de la campagne pré-référendaire. Ce montant comprend le coût de 15 à 20 brochures que le parti a l'intention de publier.

Cette campagne sera plutôt une campagne de contacts qu'une campagne de publicité, a souligné M. Ryan, qui a profité de l'occasion pour souligner que le comité Pro-Canada n'avait aucun lien avec le PLQ et que par conséquent il ignorait l'état des finances de cet organisme.

Le parti publiera sous peu une étude d'une cinquantaine de pages du député d'Outremont André Raynauld portant sur les comptes économiques du Québec.

Le PLQ a l'intention ferme de faire changer la formulation de la question et proposera au moins un amendement

au cours du débat parlementaire sur le sujet, a dit M. Ryan. Le chef libéral a révélé qu'il avait demandé à la commission juridique du parti de lui donner son opinion sur la légalité de la question.

Au cours de la journée, M. Guy Saint-Pierre, qui dirige le comité de la campagne référendaire, a fait rapport aux membres sur les perspectives de cette campagne.

Les membres du conseil général ont été invités à se présenter aux séances de la commission de la représentation, chargée de modifier la carte électorale du Québec.

## Résolutions

Trois résolutions ont été adoptées au cours de la journée. L'une demande au gouvernement Lévesque de déclencher au plus tôt des élections dans les circonscriptions de Johnson, Mégantic-Compton et Brome-Missisquoi qui ne sont plus représentées à l'Assemblée nationale. Au cours de la conférence de presse, M. Ryan a admis qu'il faudrait beaucoup de courage au premier ministre René Lévesque pour déclencher des élections complémentaires dans ces circonscriptions avant la tenue du référendum.

Une résolution, touchant la grève des enseignants, rappelle au gouvernement qu'il "a le devoir de sauvegarder le contrôle démocratique du contenu de l'éducation et de son fonctionnement".

Si cet objectif ne peut être assuré par la voie de négociation, "le gouver-

nement devra prendre ses responsabilités", dit la motion. M. Ryan a donné l'assurance que les libéraux n'hésiteront pas à appuyer une loi spéciale, comme ils l'ont déjà fait.

La troisième résolution, présentée par M. Ryan lui-même, demande aux députés libéraux à l'Assemblée nationale, de veiller à ce que la question "posée au référendum soumette directement et franchement à la population, sans détour et sans camoufflage, les véritables intentions du gouvernement".

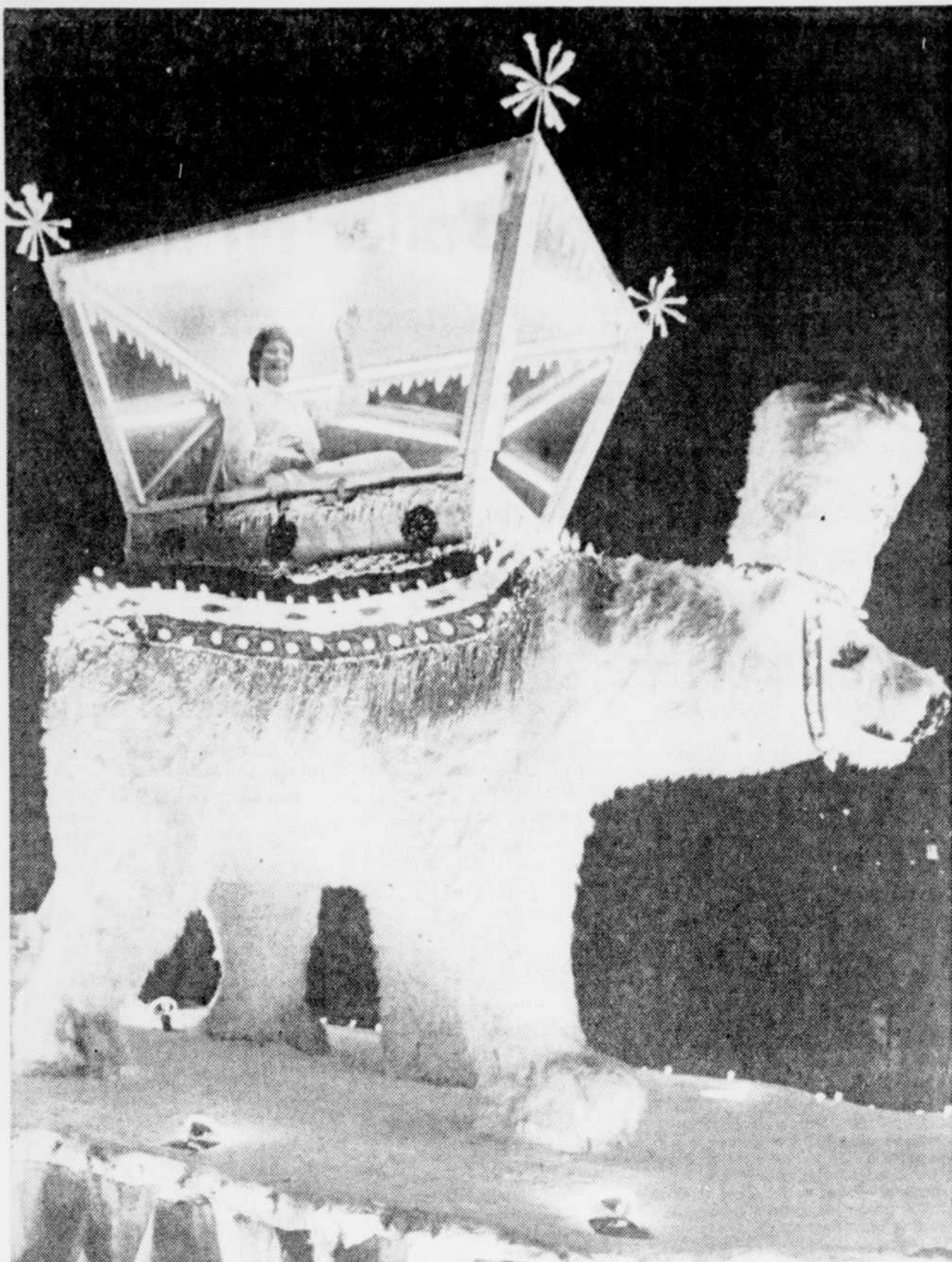
Le livre beige a commencé à être étudié dans les circonscriptions et déjà le parti a reçu bon nombre de demandes de modifications qui seront étudiées lors du congrès annuel du parti, qui sera tenu à Montréal, en fin de mois.

## Nouveaux critères

Les militants libéraux qui dirigent la campagne référendaire pour le NON dans leur circonscription devront, tout comme les députés du parti, répondre à des critères bien établis en vue de leurs fonctions.

Les membres du conseil général ont pris connaissance en effet de toute une série de critères qui viennent s'ajouter aux critères du parti pour le choix des députés.

L'organisation de la campagne libérale a été expliquée aux militants par M. Pierre Bibaud, à l'aide d'un document de 35 pages écrit dans un style qui ressemble fort à celui du chef du parti M. Claude Ryan.



Le Soleil, J.-M. Villeneuve

Le char de la reine du Carnaval était particulièrement réussi et apprécié, cette année, au premier défilé de nuit.

## Défilé de la basse ville Moins de monde... des policiers aussi occupés

par Andrée ROY

Restaurateurs, commerçants, témoins et surtout forces policières en conviennent: il y avait beaucoup moins de spectateurs qu'au paravant samedi soir, lors du premier défilé de nuit, celui de la basse ville, du 26<sup>e</sup> Carnaval de Québec.

"Ça tourne habituellement autour des 150.000, mais il y en avait bien moins que ça", estimait hier un responsable du centre de coordination des forces de sécurité pour la durée du Carnaval, le lieutenant Pickford.

"Il y avait des gros trous sur le boulevard Charest", affirmait pour sa part le lieutenant E. Bertrand, en estimant qu'il manquait bien 50.000 personnes par rapport aux années précédentes.

C'est d'un hélicoptère survolant le défilé et les environs depuis son départ, au parc de l'Exposition, jusqu'à son débarquement, rue Marie-de-l'Incarnation, qu'on a évalué la foule massée tout au long du parcours: entre 60.000 et 100.000 amateurs de "parade du Carnaval".

### Pour écraser les galeries

"Dans l'temps, c'était noir de monde au coin de la 3<sup>e</sup> Avenue et de la 18<sup>e</sup> Rue. Au

point que les gens avaient peur que les galeries et les escaliers écrasent!" racontait M. Michel Rajotte, samedi soir.

M. Rajotte était du Club des raquetteurs lors des débuts du Carnaval, il y a 26 ans, et il a fait, pendant une dizaine d'années, "de la musique derrière les chars allégoriques", autant au défilé de la basse ville qu'à celui de la haute. Dans ce temps-là dont il parle, le défilé de la basse ville empruntait un parcours qui s'ébranlait au coin de la 8<sup>e</sup> Avenue et de la 22<sup>e</sup> Rue et qui suivait, à un moment, la 18<sup>e</sup> Rue et la 3<sup>e</sup> Avenue.

"La participation des gens de Québec était bien plus forte. Il y avait tellement de monde à certaines places que la parade n'avancait plus. Nos dirigeants nous disaient d'avancer quand même, que le monde se pousserait bien..." continue M. Rajotte, en émettant l'avis que peut-être que les Québécois se sont resignés à ce que le Carnaval leur échappe un peu plus à chaque fois.

"Dans l'temps, je crois que c'était plus plaisant parce qu'on avait l'impression que le Carnaval était bien à nous", explique-t-il en soulignant le vaste bénévolat qui faisait foi de tout, alors. "On payait notre équipement, et des fois ça coûtait cher parce que ces instruments de musique-là, c'est pas habitué au froid. Ça cassait souvent."

### Neuf minutes d'avance

Moins de monde mais "autant d'ouvrage" pour les quelque 400 policiers de Québec et de la Sûreté du Québec qui veillaient au grain, samedi soir. Ils ont recueilli, selon le lieutenant Pickford, le même lot de fêtards en état d'ébriété avancée et de chamailleurs que d'habitude.

"Qu'il y ait moins de monde au défilé, ça aide à expédier le parcours. On accuse moins

de retards. Même que cette année, on a fini avec neuf minutes d'avance!"

Un répit qui permet de s'occuper des "égares", de ceux qui ont besoin "d'un peu de repos ou de paix" loin de la fête, de la multitude de petits vols, actes de vandalisme, batailles de rue propres à ce genre de manifestation populaire.

Et le lendemain matin, tout le monde est de nouveau à pied d'oeuvre pour assurer le service d'ordre sur la Saint-Charles, aux courses de çi et de ça... "Et ça sera comme ça pendant une bonne dizaine de jours mademoiselle!" lance, rieur malgré tout, le lieutenant Pickford.

**COURS DE DANSE**  
Essai gratuit de disco ou dames sociales de  
**Valentino**  
523-2400

**IMPRESSION ST-PASCAL ENR.**  
• Travaux d'imprimerie  
• Faire-part - 10%  
Jour - soir: 661-2749  
1275, av. Maurils, Québec

**AUJOURD'HUI**  
Voyez les cahiers publicitaires

- K-MART
- TOWERS

insérés dans cette édition.

**ACHETONS**  
toutes monnaies  
**ARGENT - OR**  
avant 1968  
**COMPTOIR**  
MONNAIES - TIMBRES  
INC.  
PLACE LAURIER  
653-8213

**ANTOINE MORIN & ASSOCIÉS INC.**  
SILLERY, PARC BEAUVOIR

Cottage cède, 8 pièces, foyer, hypothèque de 1134 transférable \$98.000.  
**Paryse Lukic: 651-2917/688-8814**

**Profitez de l'hiver Pour toute réparation**

**RENOVATION**  
**DESCOR de Québec inc.**

188, av. Lamontagne, Québec - Tél.: 522-2084

Sous-sol - Cuisine - Salle de bains  
Profitez de la période tranquille.  
Conseils d'experts en ce domaine.  
Financement si désiré.

**SPECIALISTE EN RENOVATION INTERIEURE ET EXTERIEURE**

**La maison de la semaine**

Québec, St-Sacrement, nouveau mandat disponible pour printemps, impeccable cottage en pierre, entièrement rénové, pièces séjour nombreuses et bien éclairées, 7 chambres même étage, garage double communicant, avenue tranquille boisée.

**Madame Hardy: 525-9951**

**MORIN & ASSOCIÉS COURTIERS, INC.**  
1121 Chemin Ste-Foy  
**683-2103**  
L'Immobilier partout au Canada

1 <sup>er</sup> NUMERO COMPLET		2 <sup>e</sup> NUMERO COMPLET		3 <sup>e</sup> NUMERO COMPLET		4 <sup>e</sup> NUMERO COMPLET		5 <sup>e</sup> NUMERO COMPLET		6 <sup>e</sup> NUMERO COMPLET		7 <sup>e</sup> NUMERO COMPLET		8 <sup>e</sup> NUMERO COMPLET							
1	7	2	6	4	5	4	1	9	9	6	0	3	5	1	9	2	3	4	8	9	
GAGNE \$250,000		GAGNE \$100,000		GAGNE \$50,000		GAGNE \$25,000		GAGNE \$25,000		GAGNE \$5,000		GAGNE \$5,000		GAGNE \$5,000		GAGNE \$1,000		GAGNE \$1,000			
LES BILLETS SE TERMINANT PAR 2 6 4 5 4 GAGNENT \$1,000		LES BILLETS SE TERMINANT PAR 4 2 7 8 9 GAGNENT \$1,000		LES BILLETS SE TERMINANT PAR 9 6 0 3 5 GAGNENT \$1,000		LES BILLETS SE TERMINANT PAR 5 3 6 0 5 GAGNENT \$1,000		LES BILLETS SE TERMINANT PAR 7 1 1 1 6 GAGNENT \$1,000		LES BILLETS SE TERMINANT PAR 4 8 4 2 9 GAGNENT \$1,000		LES BILLETS SE TERMINANT PAR 2 3 4 8 9 GAGNENT \$1,000		LES BILLETS SE TERMINANT PAR 1 3 2 0 2 GAGNENT \$1,000		LES BILLETS SE TERMINANT PAR 4 2 9 GAGNENT \$50		LES BILLETS SE TERMINANT PAR 4 8 9 GAGNENT \$50		LES BILLETS SE TERMINANT PAR 2 0 2 GAGNENT \$1,000	
LES BILLETS SE TERMINANT PAR 4 5 4 GAGNENT \$50		LES BILLETS SE TERMINANT PAR 7 8 9 GAGNENT \$50		LES BILLETS SE TERMINANT PAR 0 3 5 GAGNENT \$50		LES BILLETS SE TERMINANT PAR 6 0 5 GAGNENT \$50		LES BILLETS SE TERMINANT PAR 1 1 6 GAGNENT \$50		LES BILLETS SE TERMINANT PAR 4 2 9 GAGNENT \$50		LES BILLETS SE TERMINANT PAR 4 8 9 GAGNENT \$50		LES BILLETS SE TERMINANT PAR 2 0 2 GAGNENT \$50		LES BILLETS SE TERMINANT PAR 2 0 2 GAGNENT \$50		LES BILLETS SE TERMINANT PAR 2 0 2 GAGNENT \$50		LES BILLETS SE TERMINANT PAR 2 0 2 GAGNENT \$50	

Tous les billets gagnants de \$1,000, et \$50, de l'Inter sont encaissables à toute succursale de la BCN

# québec et sa banlieue

Cap-Rouge · Sillery · Beauport · Sainte-Foy

## Incendie de la Bastogne

# Le comité de citoyens demande à Beauport d'aller en appel

par Gérard OUELLET

Dans son rapport soumis au conseil de ville de Beauport vendredi dernier au cours d'une rencontre à huis clos, le Comité d'étude des citoyens de l'ancien Beauport, formé suite au jugement du juge Gabriel Roberge condamnant la ville à payer \$2,5 millions dans l'incendie de la Bastogne en 1972, le comité constate que la somme à payer sera de \$3,5 millions. Le comité recommande au conseil de ville d'inscrire la cause en appel, de demander à une firme indépendante d'avocats spécialisés, d'évaluer les chances de la ville de gagner en appel et enfin, de faire en sorte que le grand Beauport soit suffisamment couvert par les assurances dans l'avenir.

Le conseil de ville de Beauport doit rendre public sa décision ce soir lors de l'assemblée générale du conseil qui se tiendra au gymnase de l'école Yves-Prevost à Beauport. On sait que le conseil a porté sa police d'assurance-protection de \$500.000 à \$5 millions depuis l'incendie de la Bastogne en 1972.

### Les assurances

Selon le rapport du comité, on ne peut manquer de déplorer que l'ancien Beauport ait eu à cette époque, avec la population et l'évaluation des édifices qu'il comptait sur son territoire, la même protection d'assurances que Sainte-Thérèse-de-Lisieux. D'après le comité, on aurait été en droit de s'attendre à ce qu'il soit plutôt assuré pour au moins le même montant que Giffard (\$1.000.000), une ancienne ville comparable en population et en évaluation.

La responsabilité revient aux administrateurs de l'ancien Beauport qui n'ont pas su, avant 1972, lors des renouvellements des contrats d'assurances, hausser le montant de l'indemnité en fonction de la hausse de la population et de l'évaluation.

### Le jugement

On sait que l'incendie de la Bastogne en février 1972, a donné lieu à un procès suivi d'un jugement rendu par le juge Gabriel Roberge, le 9 janvier 1980. Les contribuables de l'ancien Beauport devraient donc payer les sommes suivantes: \$2.542.733 en réclamation pour les pertes subies lors de l'incendie; \$769.177 en intérêts du 22 août 1972 au 30 octobre 1978 au taux de 5 pour 100 et \$275.462 du 1er novembre 1978 au 30 janvier 1980 au taux de 10 pour 100.

De plus, dans le même dossier, la ville a versé \$79.000 à son conseiller juridique Me Jean-Charles Lord,

\$44.000 à la firme de comptable Girard, Cliche & Associés, \$15.000 à la société d'évaluateurs Sonarex Inc. Le tout pour un grand total de \$3.725.872 excluant les frais de cour estimés par le procureur des demandeurs à environ \$300.000.

Si on exclut les \$500.000 qui seront payés par les assurances de la ville, la facture se chiffre à \$3.042.872 excluant toujours les frais de cour. Le comité souligne aussi que le jugement est très sévère à l'égard de certaines personnalités municipales.

### L'ancien Beauport

Le comité précise qu'il est également important de rappeler que la question de la responsabilité de l'ancien Beauport dans cette affaire a été débattue le 19 décembre 1978 par la commission parlementaire des affaires municipales comme on peut le savoir par la lecture des échanges sur le projet de loi 215 dans le no 240 du Journal des débats de 1978.

A cette occasion, le ministre des Affaires municipales Guy Tardif, a offert à la ville d'autoriser un retard de quelques semaines dans la présentation du budget afin de permettre au conseil de ville de Beauport de modifier ses demandes. Le maire Marcel Bédard a refusé.

Le comité n'approuve pas du tout l'attitude de la ville et de son premier magistrat dans cette affaire. Selon le rapport du comité, le maire Bédard a "bravé" et a refusé de soumettre au jugement de la population, contrairement au vœu de certains membres de la commission, d'aller au référendum sur cette question.

Se référant au Journal des débats de la commission parlementaire du 19 décembre 1978, le comité cite le maire Bédard au texte: "Je suis "gambler". Je joue avec des millions. Je joue avec les millions des autres. C'est bien facile. Dans tout ce projet de loi, ce qui semble vous énerver le plus, c'est la clause 25 de la Bastogne. Enlevons-la. On va la garder pour l'ancien Beauport. D'accord? Et tout ce qui est écrit, cela ne change rien dans le budget qui sera déposé dans quelques minutes, mais je vous dis, M. le ministre, que ce compromis, vous l'obtenez en m'acculant au pied du mur, en me poussant au mur. J'ai à choisir entre un référendum et la Bastogne... J'aime mieux prendre le risque de la Bastogne parce que 100 pour 100 des dossiers qui ont été étudiés — la jurisprudence qu'on appelle — sont de mon côté. C'est là que je "gamble", mais je ne trouve pas cela correct de pousser un maire et de l'obliger à se compromettre."

D'après le comité, cette manière d'agir est inadmissible, choquante et démontre un manque de respect de la population et de collégialité avec les conseillers. Le maire aurait plutôt dû se prévaloir de l'une ou l'autre des

offres du ministre. Rappelons à cet égard que le président du comité, M. Charles Lecours a souvent recommandé au conseil de ville de retourner devant la commission parlementaire avec un nouveau projet de loi privé. Il

aurait été souhaitable que le conseil de ville saisisse dès lors l'occasion d'agir en conséquence.

Enfin, les directeurs du Comité d'étude des citoyens de l'ancien Beau-

port doivent assister à l'assemblée des membres du conseil de ville de Beauport ce soir. A cette occasion, le conseil fera connaître sa décision concernant les suites au jugement du juge Gabriel Roberge.

## Sainte-Foy

# Le sondage ne se voulait pas un référendum, selon le maire Morin

par Vincent CLICHE

"Le sondage, effectué par l'Institut québécois d'opinion publique (IQOP) sur la base de plein air de Sainte-Foy, n'a pas été conçu et réalisé dans l'optique d'un référendum mais bien pour permettre à la ville de Sainte-Foy de connaître l'opinion de l'ensemble des citoyens, sans restriction."

C'est ce qu'a déclaré, dans un communiqué remis à la presse en fin de semaine, le maire de Sainte-Foy, M. Bernardin Morin.

M. Morin voulait ainsi répondre aux critiques formulées il y a une dizaine de jours par Mme Andrée-P. Boucher, candidate aux plus récentes élections à Ste-Foy, sur ce sondage dans lequel elle voyait des manquements graves tant au niveau de la méthodologie, de la représentativité des répondants, du questionnaire que de la compilation des résultats.

La maison de sondage IQOP a déjà fait connaître sa réaction à ces

critiques. Le président, M. Jean-Pierre Nadeau, a alors déclaré que son entreprise avait été obligée de s'en tenir au mandat confié par la ville et que le sondage avait été fait selon les normes scientifiques utilisées dans tous les sondages.

### La réponse de M. Morin

La réponse du maire Morin aux critiques formulées par Mme Boucher est violente. En plus de s'en prendre personnellement à ceux qui ont réagi à la suite du sondage (Mme Boucher et M. Gilles Carignan — un citoyen du quartier Notre-Dame —), le maire s'emploie à réfuter leurs arguments.

Il explique que le sondage s'adressait aussi bien aux citoyens de 18 ans qu'à leurs parents par le fait que, selon lui, non seulement à 18 ans, on est éligible à voter aux élections fédérales, provinciales et municipales, mais que ces "enfants" sont les contribuables de demain et "comme les dépenses relatives à la base de plein air

seront financées sur 20 ans, on est justifié de penser que ça les concerne un peu".

### Les locataires et le mandat

Le maire ajoute que la ville a aussi fait porter le sondage sur les locataires parce que ces citoyens défraient eux aussi leur part de taxes en payant leur loyer. "Ils sont ou les propriétaires de conciergeries qui ne rabattent pas l'impôt municipal sur l'ensemble de leurs locataires" se demande le maire Morin.

Selon M. Morin, le mandat confié à l'IQOP par la ville de Sainte-Foy sur la perception des citoyens (pas uniquement les contribuables) à l'égard du projet de la base de plein air est clair et logique.

A la critique voulant que le sondage aurait pu aussi porter sur la possibilité d'aménager un parc linéaire en bordure du fleuve, le maire Morin rappelle que c'est à la base de plein air qu'ont déjà été investis, par la ville et par le

gouvernement du Québec, des montants pour l'achat des terrains.

"Ce sont les terrains contigus à la base de plein air qui risquent à brève échéance d'être développés industriellement et de ruiner l'ensemble du site," explique le maire de Sainte-Foy.

"Quant au bien-fondé d'offrir un choix entre la base de plein air et les parcs de quartier, il n'existe pas pour la simple raison que l'implantation d'une base de plein air ne vient en rien compromettre l'implantation de parcs de quartier ou de parcs de voisinage. Ce sont des types d'équipements différents, qui répondent à des besoins différents", ajoute le maire Morin.

### Dépôt ce soir

Enfin M. Morin rappelle que la ville déposera, ce soir, à l'assemblée régulière du conseil municipal, un avis de motion relatif à l'acquisition des terrains nécessaires au maintien de la base de plein air.

# Cinq incendies en cinq jours, dont trois en fin de semaine, à Québec

par Andrée ROY

Québec connaît actuellement une vague, "anormale" selon le chef Marcel Turcotte, d'incendies. Au cours des cinq derniers jours, en effet, les trois étages de la maison de trois étages qui donnait sur la ruelle était la proie des flammes, qui se sont attaquées à la toiture, pour ensuite lécher les hangars avoisinants, dont un appartenant à M. Magella Boucher, du 1328, 4e Avenue.

Le plus récent et important de ces trois incendies s'est déclaré hier matin, au 1336, 4e Avenue, à Limoilou, et a nécessité l'intervention d'une cinquantaine de pompiers, après trois alarmes.

"A notre arrivée, il était déjà éclaté partout dans les

tambours", raconte hier le chef de division Turcotte, qui s'est étonné de la vitesse avec laquelle le feu s'est déclaré et étalé. Rapidement, toute la partie de la maison de trois étages qui donnait sur la ruelle était la proie des flammes, qui se sont attaquées à la toiture, pour ensuite lécher les hangars avoisinants, dont un appartenant à M. Magella Boucher, du 1328, 4e Avenue.

Personne n'a été blessé lors du sinistre, bien que la maison de rapport, propriété de M. André Nolet, de Sainte-Foy, abritait huit logements de quatre pièces et demie chacun. Par contre, les dégâts infligés par l'eau et les flammes sont assez lourds; ils ont été sommairement évalués à \$50.000. La toiture est sérieusement endommagée, rendant les logements du dernier étage inutilisables.

L'incendie, qui semblait d'origine criminelle, était sous contrôle vers midi.

### Deux pompiers blessés

Samedi soir, à 23h05, un autre incendie, qui semblait aussi d'origine suspecte, éclatait au 9 boulevard Central, à Duberger, dans une maison à deux étages dont seulement le deuxième était habité. L'incendie était sous contrôle après une couple

d'heures, suite à l'intervention des pompiers de la caserne no 2.

Les flammes ont causé des dégâts évalués par le locataire à environ \$4.000, pour des dommages à son ameublement surtout. L'extérieur de la maison a subi des dégâts sommairement estimés à \$10.000. Plus important quand même: le lieutenant Yvon Beaulieu et le pompier René Desnoyers ont été blessés au cours de la conflagration.

Enfin, plus tôt le même jour, à 23h37 du matin, un incendie se déclarait à Neufchâtel dans un duplex, au 246 rue Deslauriers, faisant des dommages évalués à environ \$15.000. Le feu aurait été allumé par un locataire de la maison. Après s'être d'abord enfui, il se serait livré à la police.

L'incendiaire, âgé d'une trentaine d'années, est actuellement détenu avant sa comparution devant le commissaire aux incendies, Me Cyrille Delage. Les pompiers ont découvert des bidons ayant contenu de l'essence, sur une table, dans la cuisine d'un des deux logements. C'est de ce même logement qu'originait la conflagration. Le feu avait été mis à deux endroits différents.

Les 30 et 31 janvier derniers, les pompiers de Québec ont eu à combattre des incendies au 61 rue Saint-Olivier puis à l'Union des carrières, sur le boulevard Pierre-Bertrand. Les deux sinistres avaient demandé chacun l'intervention d'une cinquantaine de sapeurs de plusieurs casernes.

## en bref

### Bateaux de pêche

SEPT-ÎLES — Le bureau du député Denis Perron vient d'émettre un communiqué pour annoncer que le gouvernement du Québec vient d'accepter de participer au financement de 13 bateaux de pêche sur la Côte-Nord pour un investissement global de près de \$14 million. Au cours des dernières années, le gouvernement provincial aura ainsi participé au financement de 36 bateaux de pêche et permis à une cinquantaine de pêcheurs de la région de s'équiper d'un bateau moderne et efficace de 40 pieds et plus. Par la même occasion, M. Perron a confirmé que, dès l'été prochain, le gouvernement du Québec mettra en chantier des usines de transformation de poissons à Blanc-Sablon et à Natashquan.



Seulement \$6<sup>25</sup>

Réchauffez l'atmosphère familial avec un SEAU de Poulet Frit Kentucky.

Sur présentation du coupon ci-dessous, vous obtiendrez 15 morceaux, de quoi satisfaire de 5 à 7 personnes.

Découpez le coupon et présentez-le à La Villa du Poulet de votre voisinage pour obtenir un SEAU de poulet à \$6.25 seulement. Cette offre prend fin le 2 mars 1980.

Poulet Frit Kentucky®

Les aides du Colonel le font "bon à s'en lécher les doigts."

La Villa du Poulet

6<sup>25</sup> Le SEAU du colonel 6<sup>25</sup>

Seulement \$6<sup>25</sup>

Ce coupon vous donne droit à un SEAU de poulet pour seulement \$6.25. Valable jusqu'au 2 mars 1980.

Poulet Frit Kentucky®

6<sup>25</sup> COUPON • COUPON • COUPON • COUPON • COUPON • COUPON 6<sup>25</sup>

L'ultra douceur

à nulle autre pareille

Médaille Ultra Douce

25 Cigarettes King Size

AVIS: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage régulier d'habitants. Moyenne par cigarette: "goudron" 1 mg, nicotine 0,1 mg.

Un CIRCULAIRE à reproduire en un temps record.

Vite, demandez le Super-Jet de JET COPIE 524-4676

111 RUE BOUTFARD, QUÉBEC  
470 RUE DORCHESTER SUD, QUÉBEC  
2518 CHEMIN STE FOY, STE FOY  
19 ROUTE TRANS-CANADA OUEST, LEVIS

Foy · Charlesbourg · Loretteville · L'Ancienne-Lorette · Lac-Saint-Charles · Lac Beauport · Saint-Emile · Cap-Rouge

# Charlesbourg: la circonscription la plus populeuse au Québec

par Gilles OUELLET

Charlesbourg, la banlieue nord-est de Québec, constitue la circonscription électorale fédérale la plus populeuse au Québec: environ 85.000 électeurs maintenant comparativement à 81.178 en mai dernier.

Cette circonscription formée d'une partie de Montmorency et Portneuf lors du dernier redécoupage de la carte électorale comprend le grand Charlesbourg, Loretteville, Lac-Delage, Notre-Dame-des-Laurentides, Orsainville, Saint-Emile, Stoneham et Tewkesbury, Lac Beauport, Lac-Saint-Charles, Saint-Gabriel-Ouest et Saint-Gabriel de Valcartier. Les comtés voisins sont Montmorency, Portneuf, Louis-Hébert et Champlain.

Depuis quelques années, la population augmente sans cesse dans cette région, principalement à Charlesbourg où le nombre d'habitants s'accroît d'environ 3.000 par année, selon les relevés de la municipalité. Les développements résidentiels et commerciaux expliquent cette explosion démographique.

Les électeurs de Charlesbourg sont des cols blancs spécialisés, des cols bleus, beaucoup de fonctionnaires, des professionnels, des militaires, plusieurs petits commerçants et représentants, puis un bon nombre de jeunes chômeurs.

Quelques entreprises manufacturières se trouvent dans ce comté, des entreprises de construction, des restaurants, et pas moins de 17 centres commerciaux, dont certains éprouvent des difficultés depuis leur ouverture ou presque.

Le 22 mai dernier, cinq candidats étaient sur les rangs. Pierre Bussièrès, libéral, a obtenu 40.796 voix; Louis Leclerc, créditiste, 10.462 votes; Robert Lafrenière, conservateur, 5.863 voix; Jean-Bernard Jobin, 3.796 voix; et Henri Laberge, chef de l'Union populaire, récoltait 955 votes.

Pour le scrutin du 18 février, six candidats sollicitent l'appui des électeurs.

## Pierre Bussièrès, libéral

Le député libéral sortant de Charlesbourg, M. Pierre Bussièrès, 40 ans, marié et père de deux enfants, sollicite un troisième mandat des électeurs afin de représenter Charlesbourg à Ottawa.

Avant d'être élu pour la première fois en juillet 1974, M. Bussièrès a étudié le droit et les sciences politiques à l'université Laval, puis il a enseigné à la polyvalente de Charlesbourg.

Entre 1972 et 1974, M. Bussièrès a été vice-président de l'organisation du Parti libéral du Canada, section Québec. Devenu député, M. Bussièrès a été nommé secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Durant la présente campagne, M. Bussièrès traitera principalement de grandes questions nationales, dont l'énergie.

## Claude L'Hérault, créditiste

Un objectif du candidat créditiste dans Charlesbourg, M. Claude L'Hérault, est de maintenir le parti au deuxième rang lors du dépouillement du vote le 18 février; au dernier scrutin général, le Crédit social obtenait 10.462 voix, se classant derrière l'élu, le libéral Pierre Bussièrès.

M. L'Hérault se montre confiant: il bénéficie de l'appui de M. Louis Leclerc, porte-couleurs du Crédit social dans ce comté en mai; il a aussi reçu la visite du chef, M. Fabien Roy, lors d'une soirée dansante qui réunissait quelque 150 personnes dans la paroisse Saint-Rodrigue.

Depuis plusieurs jours, M. L'Hérault fait du porte à porte. Les gens lui parlent surtout du chômage chez les jeunes. Le candidat en profite pour passer une partie du programme éditorial, soit de donner un revenu à la femme qui demeurerait au foyer, ce qui libérerait des emplois pour les jeunes, affirme M. L'Hérault.

Par ailleurs, le candidat voudrait la construction d'un complexe sportif de \$60 millions dans la région; il dit

préférer une construction neuve à l'agrandissement du Colisée, ce qui ne profitera qu'aux équipes professionnelles, dit-il.

M. L'Hérault, 45 ans, marié et père de quatre enfants, est conseiller financier pour la Caisse d'établissement du Québec; pendant huit ans, il a été technicien en avionnerie dans les Forces armées canadiennes, ce qui l'a conduit un peu partout à travers le pays. Son expérience politique: candidat créditiste dans Champlain en mai dernier.

## Henri Casault, conservateur

Le candidat conservateur dans Charlesbourg, M. Henri Casault, n'est pas un nouveau venu sur la scène publique: maire de 1968 à 1974 et depuis la fusion du grand Charlesbourg en 1976, M. Casault a également été candidat conservateur en 1974 dans Montmorency, sans succès toutefois.

M. Casault a travaillé pendant 22 ans au Canadien national, devenant directeur adjoint du personnel pour le secteur de Québec; il est maintenant consultant senior pour un important bureau d'assurances générales.

Membres du comité exécutif de la Communauté urbaine de Québec, commissaire de la Commission de transport de la CUQ, M. Casault fait de plus partie de multiples organisations économiques et sociales, dont la Caisse d'entraide, les Lions, les Chevaliers de Colomb et la Chambre de commerce.

C'est à Saint-Pierre de Montmagny que M. Casault est né en 1922; il a étudié au collège de Lévis, puis en administration des affaires à Chicago. Il est marié et père de deux enfants.

M. Casault réclame l'établissement de services publics fédéraux dans Charlesbourg; dans ses discours électoraux M. Casault demande aussi le rapatriement vers Québec de la maquette DuBerger qui se trouve à Ottawa et réclame des améliorations au port de mer et à l'aéroport de Québec.

## Etienne Tremblay, néo-démocrate

Le candidat du NPD dans Charles-

bourg, M. Etienne Tremblay, abordera deux questions dans la présente campagne: le chômage chez les jeunes et la réforme constitutionnelle au Canada.

M. Tremblay dit connaître plusieurs jeunes, dont des finissants du secondaire et des cégéps qui chôment et deviennent des assistés sociaux dans Charlesbourg. Le candidat propose que le gouvernement prépare des programmes sociaux afin de créer des emplois et d'aider principalement les jeunes.

A propos de la réforme constitutionnelle, M. Tremblay dira qu'il est d'accord avec l'essentiel du rapport Pépin-Robarts, qu'il faut remplacer l'actuelle constitution en partant du partage des pouvoirs et en respectant les entités ethniques du pays.

M. Tremblay, 49 ans, natif de Saint-Joachim de Charlevoix, demeure dans Charlesbourg depuis une quinzaine d'années; il est marié, père d'un enfant, et travaille comme organisateur de stages industriels à la Commission scolaire régionale Jean-Talot.

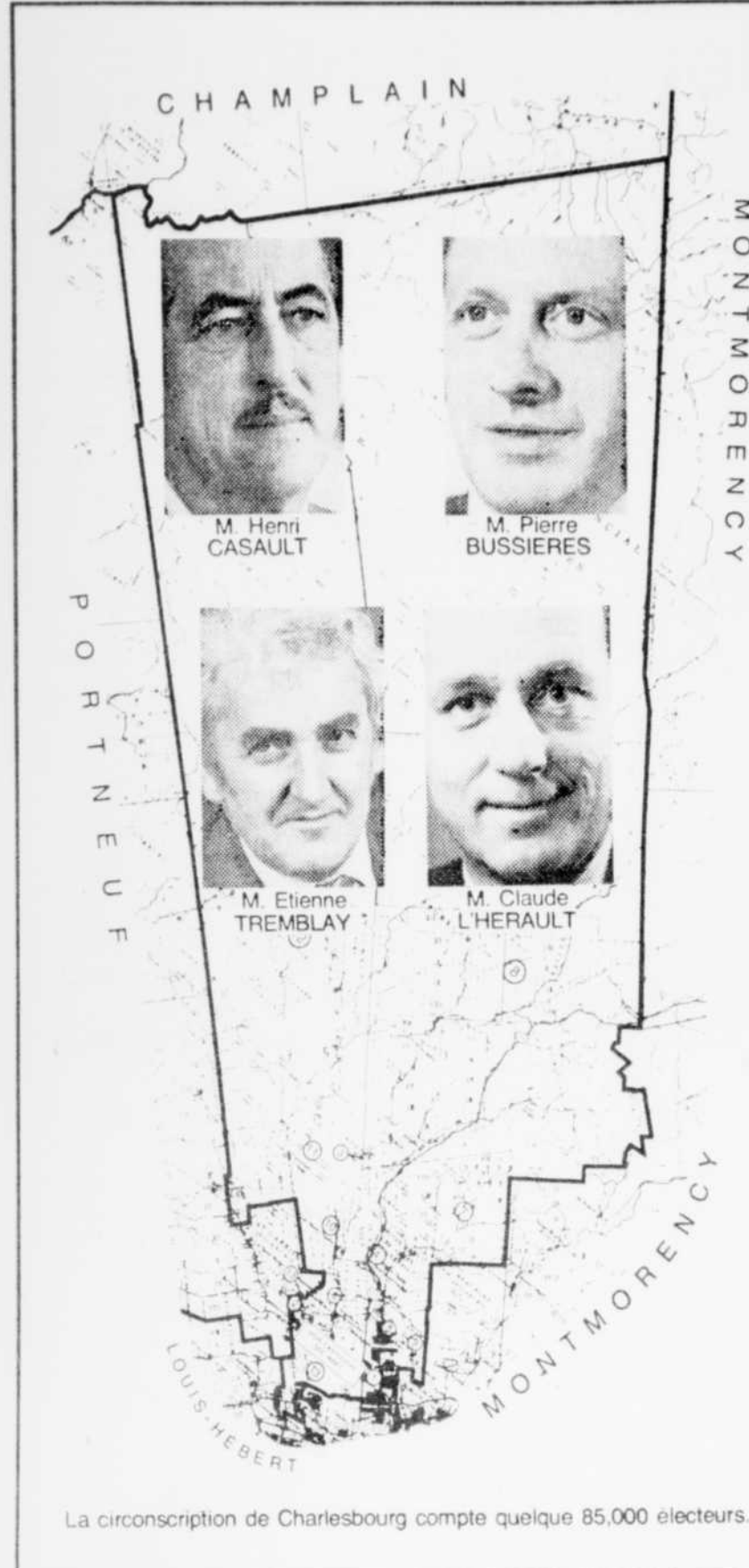
En plus de militer depuis longtemps dans le NPD, devenant notamment vice-président du parti au Québec, M. Tremblay a fait partie du Rassemblement, groupe d'intellectuels autrefois dirigé par M. Pierre Trudeau, a été membre de la Société Saint-Jean-Baptiste et des Amis du Devoir.

## Et les autres...

Roeh Gaudreau, 19 ans et demi, "domicilié à Charlesbourg depuis toujours", porte les couleurs de l'Union populaire. Etudiant à temps partiel au cégep Sainte-Foy, M. Gaudreau milite dans des mouvements indépendantistes.

C'est pour offrir un choix à la population et pour prouver aux moins de 25 ans qu'ils ont leur place en politique que M. Gaudreau se présente à cette élection; il veut aussi convaincre les électeurs de Charlesbourg de voter OUI lors du référendum.

Enin, M. Denis Van Bernard, étudiant de Québec, conduit la corne du Parti rhinocéros dans Charlesbourg.



La circonscription de Charlesbourg compte quelque 85.000 électeurs.

## Beauport: recrudescence de hold-up

par Andrée ROY

La municipalité de Beauport est affligée d'une recrudescence de vols à main armée depuis le début de l'année, 20 au total, dont le plus récent s'est produit samedi matin à la bijouterie Guy Michaud, au 2294 avenue Royale.

Selon les renseignements fournis au SOLEIL par le détective Magella Prévost, de l'escouade des crimes contre la personne, trois jeunes hommes à la figure couverte d'une cagoule et coiffés de perruques se sont présentés à la bijouterie. Sous la menace d'armes de calibre 38 et 22, ils ont forcé M. Michaud, sa femme et leur fille à s'étendre sur le plancher de la cuisine, où ils les ont

liés avec du ruban adhésif. Les trois voleurs ont ensuite pris la fuite avec une somme d'environ \$55.000 en bijoux.

Leur fuite a été heureusement entravée par l'action rapide du constable Gaston Latouche, qui répondait à un appel pour vérifier ce qui se passait dans le secteur. Le constable Latouche a laissé sortir les trois hommes, puis s'est lancé à leur poursuite pour finalement mettre la main au collet de celui qui transportait le butin volé.

Il s'agirait d'un récidiviste âgé d'une vingtaine d'années, qui vient de sortir de prison. Ce dernier doit comparaître aujourd'hui devant la cour sous les accusations de vol à

main armée, sequestration, port d'armes illégal et port de déguisement.

Les détectives Prévost et Guy Deschênes poursuivent leur enquête sur cette affaire et avouent hier l'espoir de mettre la main sur les autres voleurs.

## A Val-Bélair

Dans la nuit de samedi à

dimanche, un autre hold-up, celui-là à Val-Bélair, était commis dans une station-service du boulevard Admira. Un jeune homme a menacé de son arme le préposé au service, qui a dû lui remettre le montant de la recette de la journée. Malgré le déclenchement de l'opération 100 par les forces policières, le voleur courait encore hier soir.

**LENTILLES CORNEENNES**

SOUPLES HYDROPHILES ULTRA-MINCES \$250<sup>00</sup>

*Yves R. Girard*

OPTICIEN D'ORDONNANCES

1307, CH. STE-FOY  
681-3578

**Syndicat**  
de Québec

PLACE FLEUR DE LYS  
522-1370

**Inter Union**

**MAINTENANT AU 500, GRANDE-ALLÉE EST SUITE 406, QUÉBEC, G1R 2K2**

**SOCIÉTÉ DE RENCONTRES POUR PERSONNES SEULES**

*Un problème moderne: la solitude au milieu des autres*

La vie trépidante d'aujourd'hui réduit votre disponibilité. Vos fréquentations se limitent à vos compagnons de travail et à ceux que vous côtoyez. Les rencontres de discothèques, de cocktail sont superficielles et menent trop souvent à des aventures sans lendemain.

Où aller pour enfin rencontrer l'être idéal? C'est pour résoudre un problème moderne que nous avons fondé INTER UNION, pour aider à se trouver ceux qui peuvent se plaire, s'entendre, se comprendre, AIMER ET ÊTRE AIMÉS.

INTER UNION est une SOCIÉTÉ reconnue pour sa tenue morale, sa discrétion à toute épreuve et à son efficacité. Seuls les cas où nous pourrions garantir le succès seront pris en considération. Une PSYCHOLOGUE veille à l'étude de chaque dossier.

Toutes les classes de notre société, tous les âges, professions et de toute région sont représentés chez INTER UNION.

Venez en toute simplicité consulter un de nos conseillers. SERVICE PERSONNALISÉ ET CONFIDENTIEL.

**Avec rendez-vous, envoies d'information gratuites 828-1301**

Ouvert du lundi au vendredi de 12h30 à 20h30  
**RENSEIGNEZ-VOUS DES AUJOURD'HUI**

Nom \_\_\_\_\_ Age \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_  
 Profession \_\_\_\_\_  
 Statut \_\_\_\_\_ Célibataire \_\_\_\_\_ Divorcé \_\_\_\_\_ Veuf(ve) \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
 Code postal \_\_\_\_\_

Maintenant REPRESENTANTS région Saguenay-Lac-Saint-Jean Tél.: (Jonquière) 542-2038

**CETTE SEMAINE, A RADIO-QUÉBEC**

**LE SOMMET SUR LA COOPÉRATION**

**ÉMISSIONS SPÉCIALES**

**"L'entreprise coopérative dans le développement économique du Québec"**

Durant quatre jours, la télévision de Radio-Québec présente les faits saillants de la conférence socio-économique sur la coopération. Cet événement réunit quelque 250 invités représentant les divers secteurs d'activité économique du Québec.

**Ce soir à 22h30**  
Retransmission de l'ouverture du Sommet sur la coopération.

**Mardi, 5 février à 19h**  
Les faits saillants de la journée.

**Mercredi, 6 février à 19h**  
Les faits saillants de la journée.

**Judi, 7 février à 14h (en direct)**  
La clôture du Sommet sur la coopération.

**à 19h**  
Les faits saillants de la journée.

**La télévision de Radio Québec**  
 câble 8 c'est tout un monde à regarder

**NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE**

21	22	25	28	30	34
6 SUR 6	0	\$153,601.00	NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6  <b>26</b> VENTES TOTALES \$1,600,008		
5 SUR 6	88	\$1,570.90			
4 SUR 6	3236	\$118.60			
5 SUR 6+	3	\$30,720.00			

Tous les billets gagnants de \$250. et \$50. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN

# éditorial

LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:  
**Jacques-G. Francoeur**

Président et directeur général:  
**Paul-A. Audet**

Vice-président et trésorier:  
**Charles-A. Poulin**

Rédacteur en chef et Editeur adjoint:  
**Claude Beauchamp**

Directeur de l'information:  
**Claude Masson**

Directeur de l'édition:  
**Marcel Pélipin**

## Le devoir des scientifiques de publier en français

Tout le monde est d'accord au Québec pour promouvoir la langue française. Cela va de soi. Les polémiques au sujet de l'usage du français dans le hockey ne manquent pas de soulever la colère et surtout la frustration d'avoir sans cesse l'obligation de revendiquer la place du français.

Lorsque les ministres de l'Éducation des neuf autres provinces canadiennes n'ont pu s'exprimer en français au cours de la réunion qu'ils ont tenue à Québec dernièrement, on a pris bien soin de le noter avec une certaine ironie.

Lorsqu'on parle de discrimination dans le fonctionnarisme fédéral à l'égard du français, on ne manque pas non plus de rappeler que c'est vivre une grande humiliation que d'avoir à travailler à Ottawa.

Bien sûr, tous ces soubresauts de mauvaise humeur et d'impatience sont fort légitimes et dénotent une prise de conscience de la part des francophones qui veulent conserver intacte la culture française en face de l'infiltration de la langue anglaise.

D'ailleurs, de temps à autre, des voix autorisées s'élèvent pour souligner les périls que court la langue française dans le monde. Evidemment, la formidable puissance d'invention et de production des États-Unis confère à l'anglais, sans grand effort et en douce, une

influence considérable sur le plan linguistique qui s'exerce à tous les niveaux.

C'est l'évidence même que l'anglais "colonise" facilement les autres langues. Des francophones au Québec et ailleurs doivent s'arc-bouter afin de ne pas laisser le français perdre encore plus de positions dans le monde.

Toutefois, on est en droit de se demander si tous les francophones se rendent compte de l'importance d'utiliser le français lorsqu'ils sont en mesure de le faire et lorsqu'ils sont placés dans un milieu où la communication peut se faire dans cette langue.

Eh bien! La réponse est négative et le blâme ne va pas surtout au peuple dont la créativité n'a plus le temps de s'exercer puisqu'il ne fait aujourd'hui que subir le langage qui lui est imposé par les média.

Le monde de la technologie et de l'information scientifique au Québec est d'une inconscience surprenante dans l'utilisation qu'il fait de la langue française dans ses travaux et ses écrits.

A cet égard, la conférence qu'a prononcée le professeur Arnold Drapeau, de l'École polytechnique de Montréal, lors d'un colloque tenu à Québec assez récemment sur la qualité de la langue française, n'a pas manqué d'étonner non seulement le profane mais aussi les autorités universitaires et les chercheurs eux-mêmes qui

ne se rendent pas compte, selon toute apparence, du tort qu'ils font à la survie et à la propagation de la langue française en n'utilisant pas d'abord le français dans leurs communications.

Par exemple, les chercheurs et professeurs de l'Institut de la recherche scientifique de l'Université du Québec (INRS) ont publié 66 pour 100 de leurs articles en anglais. Bien plus, c'est dans des domaines de recherche, où on devrait faire un effort spécial comme les télécommunications et l'énergie, que le pourcentage des publications en anglais est le plus élevé.

La situation n'est pas plus réjouissante à l'Institut de recherche de l'Hydro-Québec (IREQ) qui, pourtant, devrait être un outil puissant de promotion du français scientifique et technique. Dans les laboratoires de cette société de l'État québécois, 94 pour 100 de tous les articles publiés dans des revues scientifiques de 1971 à 1977 le furent en anglais, c'est-à-dire 350 publications sur un total de 373.

Incontestablement, l'anglais est bien installé dans la citadelle, comme en fait foi une synthèse des pourcentages des articles publiés en anglais par les professeurs et chercheurs de sept organismes de recherche situés au Québec. De 1975 à 1978, il y a eu 3,326 articles publiés en anglais et 756 en français. C'est 83 pour 100.

Inutile de répéter que cette situation est fort préoccupante, entraîne des conséquences incalculables et alimente la propagande incessante qui interprète comme un symptôme du déclin de la science française le refus de scientifiques français d'écrire en français.

En maintenant leur habitude, les chercheurs du Québec rendent encore bien plus difficile de sortir du cercle vicieux suivant: on publie en anglais parce qu'on juge que les périodiques et écrits en français sont moins lus et nécessairement en publiant en anglais les communications en français ont encore moins de lecteurs.

Pourtant, le chercheur a une responsabilité envers la société. Au Québec, encore davantage. On doit s'attendre que nos chercheurs et les professeurs impliqués dans la recherche se rendent compte qu'à long terme, ils y gagneraient ainsi que toute la communauté francophone à publier en priorité, en français. Ils n'ont vraiment pas à s'inquiéter de la diffusion de leurs travaux. S'ils sont bons, ils perceront et les textes seront bien traduits.

Sans aucun doute, on pourrait avoir recours à des remèdes d'une certaine rigueur à des niveaux divers, mais tout d'abord le cheminement des chercheurs et des scientifiques doit se faire dans un esprit de volontariat.

Maréchal FRANCOEUR

### billet

## Mon projet de Colisée

Cher Monsieur le maire,

Même si les média s'acharment à vous présenter d'allure grise mine depuis le début de l'affaire du Colisée de Québec, surtout ne perdez pas courage!

Rappelez-vous l'assurance de votre collègue Jean Drapeau. Malgré ses soucis, qui a noté que M. Drapeau est plus gris? Maurice Richard, peut-être?

L'une des règles fondamentales de la vie politique est de souscrire aux politiques qui satisfont le plus grand nombre. Permettez que je vous offre MA solution pour l'aménagement du Colisée. Non! Non! Il n'est pas question d'honoraires...

Tout le monde (sic) veut l'agrandissement mais deux projets sont disponibles. Dans un cas on perce le toit, dans l'autre pas. Même les plus grands spécialistes américains demeurent partagés. Il en va tout autant pour les amateurs des Nordiques interrogés dans la rue.

Monsieur le maire, invitez-vous à l'émission André Arthur et déclarez que vous ne ferez aménager qu'un seul côté du Colisée selon le "projet ville" (BPR). Considérant que la glace du Colisée est beaucoup plus vaste que la patinoire de plusieurs autres équipes de la Ligue nationale, on pourrait restreindre la surface glacée et récupérer ainsi l'espace suffisant pour abriter les 1,800 autres sièges promis.

Il y a plénitude de fabriques à Québec qui ne demanderaient pas mieux que de fournir les chaises pliantes requises. Comme les amateurs payent d'autant plus cher leur billet qu'ils sont près de la glace, cet espace additionnel (niveau-glace) deviendra très populaire. Les habitués des congrès charismatiques et les fidèles de l'unique J.E. Prudhomme n'ont jamais craché sur un fauteuil "ring side".

Etant donné que seulement 50 pour 100 des spectateurs aux jou-

tes des Nordiques sont des contribuables de la ville de Québec, on n'a qu'à réserver les sièges du côté toit-percé aux amateurs des villes de banlieue. Dès lors, ils n'auront pas à payer davantage pour l'agrandissement mais ils joueront un rôle fort utile à titre de spectateurs-témoins dans le cas où cette partie du toit s'effondrerait.

Je ne vous apprendrai rien en vous disant que la majorité de vos détracteurs ne paient pas de taxes à la ville de Québec. Je pense aux journalistes sportifs, aux éditorialistes et aux caricaturistes les plus en vue à Québec.

Enfin, avec l'argent ainsi épargné, si vous pouviez commander d'autres petites études. Car je vous signale que lors de ma dernière visite au Colisée, ce ne sont pas les sièges qui me sont apparus comme une laeune criante, mais bien les urinoirs...

Marc LESTAGE



revue de presse ■ Extraits d'éditoriaux puisés dans les journaux de langue anglaise et traduits par la Presse canadienne.

## Ryan et Peckford s'entendent

L'argument de M. Brian Peckford, premier ministre de Terre-Neuve, est convainquant et sa conclusion simple: les ressources naturelles dont sa province vit depuis toujours — les pêches — et les richesses sous-marines que Terre-Neuve entend exploiter — le pétrole et le gaz naturel — appartiennent à Terre-Neuve et devraient lui être reconnues.

Le puits Hibernia P-15, au large de Terre-Neuve, peut, selon l'estimation de la société Chevron Standard, produire du pétrole de haute qualité à un débit de plus de 20,000 barils par jour; il sera peut-être le premier d'une série de puits satellites dont l'exploitation permettrait d'ici quelques années à Terre-Neuve de passer du côté des riches. "La province, a affirmé M. Peckford au club Albany de Toronto, croit qu'elle a, qu'elle a toujours eu le droit historique, moral et juridique de posséder et de gérer ces ressour-

ces. Par plus d'un aspect, ce droit ne diffère pas du droit, que nul ne conteste, qu'a l'Ontario de posséder et de gérer les nappes de gaz sous le lac Érié."

"Nous avons, a rappelé M. Peckford, le plus bas niveau de vie, les impôts et le taux de chômage les plus élevés au Canada. Nous avons les pires services publics, qu'il s'agisse des écoles, des hôpitaux ou des routes... C'est pour compenser ces disparités que nous avons besoin de nos revenus pétroliers. Ces recettes nous permettraient, non pas de nous séparer du reste du Canada, mais bien d'occuper notre juste place au sein de la Confédération avec toute la dignité que confère l'auto-suffisance."

Le même argument vaut pour les droits de pêche de Terre-Neuve: "D'ici peu, a dit M. Peckford, les Canadiens se rendront enfin compte que nos pêches sont aussi importantes pour

l'économie nationale que le blé." En 1979, les exportations de poisson de Terre-Neuve ont totalisé \$12 milliard et, à Terre-Neuve, ont fait vivre cet entrepreneur solitaire qu'est le pêcheur côtier et les centaines de petites localités qui dépendent de lui.

M. Peckford trouve un allié en M. Claude Ryan, chef du Parti libéral du Québec, dont il considère le "livre beige" comme étant conforme à ses propres idées sur ce que devrait être l'avenir politique du Canada. "Nous, anglophones, avons eu tendance à considérer le Canada anglais comme un creuset ("melting pot") et le Québec comme une province "différente", plutôt étrange. Les citoyens de Terre-Neuve et du Labrador ne veulent pas faire partie d'un "melting pot". Ils veulent participer au nouveau fédéralisme, à une communauté de communautés."

The Toronto Globe and Mail

## Par ma faute, Mlle Bégin

Les commentaires de Mme Monique Bégin sur le mauvais usage, par les provinces, des sommes consacrées par l'État fédéral à la santé doivent refléter son propre point de vue, plutôt que celui du Parti libéral à ce sujet. Si les administrations provinciales dépensent des fonds fédéraux à des programmes de santé qui ne se limitent pas à défrayer médecins et hôpitaux, c'est que les modifications législatives entrées en vigueur sous la précédente administration libérale fonctionnent exactement tel que prévu.

Lorsque Mme Bégin était en poste, le fédéral a abandonné le système d'égalité des dépenses à celles des provinces dans le domaine de la santé, pour adopter une méthode de versements globaux chaque année. Mme Bégin affirme que ce changement de formule visait à réduire les frais d'administration et à donner aux provinces plus de flexibilité dans les soins sanitaires; mais le changement a aussi été apporté pour mettre un frein à ce que le fédéral considérait comme des programmes provinciaux farfelus pour lesquels on recevait, de toute façon,

un appui financier garanti de la part d'Ottawa.

Mme Bégin a laissé entendre que si son parti revenait au pouvoir, le système de versements serait rendu à sa formule antérieure. Si tel est le cas, elle devra trouver une autre façon de résoudre le problème des frais galopants des soins médicaux, alimentés par la participation fédérale inconditionnelle qui a apporté les changements dont elle se plaint justement.

The Winnipeg Free Press

### notes de lecture

## Les Chemins du printemps

par Laurent LAPLANTE  
(collaboration spéciale)

■ Tant de romanciers sont des moralistes ou des philosophes frustrés qu'on ne compte plus les récits en forme de thèses ni les chroniques aux prétentions de théorèmes. Les personnages de ces oeuvres équivoques vivent peu, ne vibrent guère, ne saignent jamais.

Certains, pourtant, réussissent l'exploit de fondre en un seul texte la thèse rigoureuse et le récit fiévreux, à greffer chairs et muscles sur d'impeccables dialectiques. La démonstration, chez eux, demeure implacable, mais elle ne progresse que portée, que charriée par le tumulte du sang. Qu'on regarde l'Odyssee et qu'on dise — si on l'ose —, face à cette merveille, où meurt le geste de l'homme et où commence le plaidoyer grec contre la mesure.

Pierre Daix, après Camus, après Sartre, pousse l'audace un cran plus loin. Loin de nier son intention de plaider une thèse, il la promue, presque côte à côte, le roman et l'essai, Les Chemins du printemps et Le Futur indocile. Tout lecteur, alors, a beau jeu de jeter un pont entre les oeuvres, de déceler la thèse sous les personnages et de taxer Les Chemins

du printemps d'artifice et d'abstraction. Camus avait couru des risques analogues en publiant parallèlement La Peste, qui est roman, L'Etat de siège, qui est théâtre, et L'Homme révolté, qui est geste de clinicien et de philosophe. Et Camus avait gagné son pari d'écrire quand même de vrais romans.

A force de talent et de culture, Pierre Daix relève raisonnablement bien le même défi: le roman, bien que parallèle à l'essai, vit d'une vie propre. Certes, les thèmes se rejoignent puisque le roman, aussi bien que la démonstration, donne à la révolte estudiantine de Paris des allures de croisade sympathiquement loufoque et utopique, creuse un fossé, et quel fossé, entre les réalités soviétiques et les rêves de la gauche française, lit totalitarisme là où d'autres écrivent toujours prolétariat. Le roman, cependant, conscris à son avantage des forces que Le Futur indocile pouvait tout au plus évoquer: l'amour, qui rend insupportables les plans démesurés et exsangues, l'art, qui provoque d'imprévisibles engouements, la guerre, avec son cortège de séparations, de bestialité, de silences et d'inquiétudes, l'âge avec ses turbulences ou ses apaisements, ses sursauts ou ses détachements, la sexualité,

avec sa bohème et son irrespect des puissants...

Et ces forces, dans le roman, prennent visage: celui de Laurette, brusquement soulevée de terre par le volcanique Laszlo, celui de Roberto, qui promène de Prague et de Cuba à Paris son amour pour Maria-Laura et son impuissance à apparenter Castro, Dubcek et Cohn-Bendit, celui de Maria-Laura elle-même, nymphe de la révolution avant d'en devenir la pleureuse... Sur tous ceux-là, des temps belliqueux déferlent; pour tous ceux-là, l'histoire, cruelle et rancunière, se répète; par tous ceux-là, une dynastie, meurtrie par la guerre et l'histoire, se régénère et redevient amour et tendresse.

Daix avait réuni contre lui plus d'éléments qu'il n'en faut pour rater un roman: un parallèle, toujours aventureux, entre deux femmes distantes d'un demi-siècle et pourtant semblables, un périlleux souci de se payer la tête des socialistes, le présomptueux besoin de liquider à la fois Moscou, mai '68 et Cuba, que sais-je encore! Il s'en tire, grâce à ce que l'art et l'amour donnent de vie à ses héroïnes, avec un succès mieux qu'honnête.

DAIX Pierre, Les Chemins du printemps, Paris, Grasset, 1979, 335 p.

## Ecoles privées/ Ecoles publiques

# La guerre de la publicité

-2-



damien  
gagnon

"Il est important pour nous de tuer les mythes des valeurs exceptionnelles de l'école privée" affirme le secrétaire général de la Commission scolaire Jean-Talon, M. Marius Lévesque.

"Pour le faire nous avons décidé d'utiliser le même terrain que l'école privée, la publicité dans les journaux."

Voilà l'explication de la décision de la régionale Jean-Talon d'acheter une demi page de publicité dans LE SOLEIL, édition de samedi 19 janvier. Elle a l'intention de continuer cette formule à moins que la grève des enseignants ne vienne modifier ses projets.

La régionale Jean-Talon devient ainsi la première commission scolaire du Québec à payer pour faire connaître les services qu'elle offre aux étudiants. C'est une première réaction à la publicité de l'école privée.

Cette annonce, intitulée "vous vous êtes privé trop longtemps" a été qualifiée de malhonnête par la majorité des directions d'écoles privées que nous avons interrogées. Le séminaire de Québec, qui n'a pas ménagé les annonces dans LE SOLEIL lors de sa dernière campagne d'information, est une des rares institutions à reconnaître que c'est de bonne guerre.

C'est au cours d'une réunion des directeurs des écoles qui s'est tenue à la mi-janvier, que la décision d'annoncer dans LE SOLEIL a été prise. Il ne fait aucun doute que cette décision a été provoquée par le battage publicitaire des écoles privées.

### Des parents heureux

La présidente de la régionale Jean-Talon, Mme Raymonde Giguère, a révélé que des parents ont appelé au centre administratif de la commission scolaire pour dire qu'ils étaient d'accord avec le geste pose.

M. Fernand Robitaille, directeur général de la régionale, n'a pas été tendre à l'endroit de l'école privée. Il a qualifié de "jargon" l'image d'intérêt public que se

donnent les institutions privées. "Est-ce que l'on peut prétendre servir l'intérêt public lorsque l'on écrème la clientèle?"

"Nous aussi nous avons des valeurs et des services à faire connaître à la population. Nous offrons une école où l'enfant se sent chez lui parce qu'elle est dans son milieu et qu'il n'est pas coupé de ses amis. Nos services se comparent avantageusement au secteur privé. Tout cela, les parents peuvent en faire profiter leur enfant sans avoir à payer une deuxième fois."

### Popularité de l'école privée

Au niveau du territoire de la régionale, il n'y a pas de donnée qui permette d'affirmer que moins de finissants du cours primaire optent pour l'école privée. Ce que l'on peut dire, c'est que dans certains secteurs, il y a diminution et d'autres augmentations.

Par exemple, dans le territoire couvert par la polyvalente de Notre-Dame-des-Laurentides, le directeur, M. Rolland Hallé, souligne que le nombre d'enfants qui optent pour l'école secondaire privée est passé de 6 pour 100 en 1975 à 2 pour 100 cette année, soit environ 20 élèves sur 960. Dans le secteur d'Orsainville l'on constate qu'il y a aussi moins d'élèves qui vont vers le privé.

Par contre, dans le secteur Saint-Rodrigue, le passage vers l'école privée a presque triplé. On subit la concurrence des écoles privées du secteur de Limoilou. Si, des 11 étudiants de niveau secondaire de la rue de Perpignan à Charlesbourg vont à l'école privée.

### Retour à l'école publique

Au cours de cette rencontre avec la majorité des directeurs et directeurs ad-

jointés des écoles secondaires de la régionale Jean-Talon, il s'est toutefois dégagé un consensus. Le nombre de retours à l'école publique augmente. Il arrive que ce soit l'école privée qui met à la porte un étudiant parce qu'il a de la difficulté au plan scolaire, mais les responsables des écoles soutiennent que dans beaucoup de cas, il s'agit d'un problème d'intégration.

On s'entend aussi pour dire que ce n'est pas nécessairement les meilleurs qui vont aux écoles privées. Elles acceptent des étudiants de plus en plus faibles. Les directeurs des écoles disent être en mesure de le vérifier puisqu'ils prennent connaissance des résultats scolaires des finissants du primaire avant leur passage au secondaire.

Mlle Claire Lachance, directrice adjointe à l'école Lavallière souligne avec satisfaction, que contrairement à l'école privée, parmi les étudiants qui commen-

cent dans le secteur public, il y en a peu qui optent, par la suite, pour le privé. Il s'agit d'exception.

### Milieu scolaire stable

La stabilité du milieu scolaire est très importante. Les responsables des écoles disent que les parents aiment bien savoir à l'avance quelle école leur enfant va fréquenter, s'il a droit au transport scolaire. En général, on aime pas que l'enfant change trop souvent d'école.

On se dit conscient qu'il y a des parents pour qui il n'y a rien d'autre que l'école privée. On s'interroge aussi sur l'impact que peut avoir sur l'ensemble de la population le fait que des gens, qui travaillent dans le secteur public en éducation, envoient leurs enfants à l'école privée.

### Information des parents

De l'avis des directeurs d'écoles, l'arrivée des parents (création de comités d'écoles et de parents) a fait faire beaucoup de progrès. "Ils sont de plus en plus satisfaits de l'école publique et ils le disent. C'est notre meilleure publicité."

Depuis quelques années, les commissions scolaires informent davantage les parents. A Jean-Talon, le premier contact a lieu à la période des Fêtes, par l'envoi d'une carte de Noël aux finissants du primaire et à leurs parents. Au cours de l'année, il y a visite par les parents et les élèves de l'école secondaire qu'ils fréquenteront, remise de dépliants qui précisent les services qu'offre la commission scolaire.

De plus, chaque directeur d'école secondaire rencontre individuellement les finissants du cours primaire susceptibles de fréquenter son école.

Voici en quels termes la commission scolaire s'adresse aux parents des finissants du primaire: "Nous pensons que l'école publique de la régionale Jean-Talon dispense un enseignement valable qui se compare aisément à celui que les élèves reçoivent à l'école privée. Cette école a l'avantage d'être dans votre milieu, de ne comporter qu'au plus 500 élèves de 1er cycle, de fournir un encadrement personnel de qualité et des services éducatifs qui répondent aux besoins des élèves: service santé, psychologie, information scolaire et professionnelle, orientation scolaire, service de bibliothèque, etc."

# De retour à l'école publique

Trente-six étudiants de la haute ville de Québec qui fréquentaient l'école secondaire privée se sont inscrits à l'école publique Joseph-François-Perrault en septembre dernier.

Du nombre des finissants des écoles primaires de la haute ville qui s'étaient inscrits à l'école privée en mars dernier, six sont revenus sur leur décision. Ils fréquentent l'école Perrault.

Sous la juridiction de la Commission des écoles catholiques de Québec, Perrault est la seule institution publique de niveau secondaire de la haute ville. Elle subit une forte concurrence du secteur privé. On y compte six institutions d'enseignement privées de niveau secondaire: le Petit Séminaire de Québec, l'Académie Saint-Louis, le collège des Jésuites, le collège Bellevue, le collège Mérici et le couvent des Ursulines.

C'est avec une grande fierté que M. Pierre Chiasson, directeur de l'école Perrault a fait connaître ces quelques données

qui illustrent, selon lui, le succès de la campagne d'information entreprise par la CECQ et la direction de l'école il y a trois ans.

Nous avons d'abord voulu améliorer le climat de l'école souligne M. Perrault, faire en sorte que les étudiants se sentent vraiment chez eux. Le bouche à oreille est encore la meilleure publicité.

Il y a deux ans on a mis sur pied un comité de publicité composé de représentants de la direction et de professeurs de l'école. En décembre dernier, une carte de Noël a été réalisée à l'école et a été adressée à chacun des élèves de 6e année de la haute ville. Tous les parents de ces élèves ont aussi reçu les vœux du personnel de l'école. Un texte s'adressant aux élèves et un autre aux parents avait été inséré à l'intérieur de la carte.

A cette période de l'année, un poster invitant les finissants du primaire à s'inscrire à Perrault est affiché dans les écoles primaires et certains lieux publics (caisses populaires, églises, centres de loisirs).

Les étudiants de l'école sont aussi associés à cette campagne, sous la responsabilité des professeurs, ils sont chargés de la distribution d'un pamphlet traitant des services offerts par l'école Perrault.

La prochaine étape, si la grève des professeurs ne se prolonge pas trop, sera la visite de l'école par les parents et les étudiants et rencontre de chaque finissant du primaire avec le directeur.

M. Fernand Paradis, directeur général de la CECQ déclarait au cours d'une récente rencontre, que depuis quelques années, la commission scolaire a investi passablement en ressources humaines et financières pour faire connaître ses écoles et les services qu'elles offrent à la population étudiante.

La CECQ a reçu non seulement l'appui des enseignants qui donnent de leur temps, mais aussi du syndicat des enseignants du Québec métropolitain qui a versé une contribution de \$500 pour la campagne d'information de l'an dernier.

# Le déclin d'un Empire

par Steven MILLER

CAMBRIDGE, Mass. (NYT) — La crise en Iran a contribué à grossir l'image de déclin de la puissance américaine. Un pays comme l'Iran, semble-t-on dire, n'aurait jamais osé défier un Oncle Sam fort. Cette image se base cependant sur une fausse impression.

Si nous passons en revue les trente et une dernières années de la politique étrangère américaine la tête froide, nous nous en rendons compte facilement. A la fin des années '40, par exemple, les Etats-Unis détenaient le monopole nucléaire; pourtant, en 1948, la Tchécoslovaquie tombait dans le camp communiste et l'on vit l'année suivante l'une des plus terribles rebuffades adressées aux intérêts américains après la guerre: la victoire des Chinois communistes sur leurs rivaux appuyés par les Américains, les Nationalistes.

De plus, les années '50 ne furent pas plus réjouissantes. Qu'on se souvienne du

triomphe de Nasser en Egypte en 1952, des crises importantes de l'Indochine et de Taiwan au milieu des années '50, de la crise de Suez en 1956, du choc déclenché par le Spoutnik en 1957, du renversement des régimes pro-occidentaux de Cuba et de l'Irak en 1958 et des défis renouvelés de Khrouchchev à Berlin à la fin des années '50.

Et qu'en fut-il durant les années '60? Certes nous n'avons pas oublié la grande tragédie du Vietnam. Mais il y eut d'autres traumatismes durant cette décennie: le fiasco de la baie des Cochons, le retrait de la France du commandement de l'OTAN, l'incident du Pueblo en Corée et la révolution en Lybie qui renversa la monarchie pro-occidentale.

Et nous savons maintenant que les difficultés n'ont pas cessé durant les années '70, autant sous Kissinger que sous Carter. Notamment l'histoire américaine d'après-guerre n'a-t-elle pas été ponctuée de reculs du commencement à la fin, mais nous nous sommes rarement vus nous-mêmes comme des êtres supérieurs.

Durant les années '50, une série de rapports sur la sécurité en vinrent à la conclusion alarmante que la puissance militaire soviétique allait bientôt nous supplanter; durant les années '60, les Etats-Unis ont eu à faire face aux événements du Vietnam et à un renforcement considérable des armements stratégiques soviétiques en Europe et la dernière décennie a été une source constante de préoccupations avec la montée sans cesse plus grande de la puissance militaire de l'URSS.

Il est donc vrai que nous n'avons pu ni contrôler, ni façonner, ni même influencer tous les événements mondiaux; cependant il faut dire que nous n'avons jamais pu le faire.

Nous sommes toujours un pays puissant, mais nous ne l'avons jamais été assez pour faire prévaloir notre point de vue partout où nos intérêts sont menacés.

(Steven Miller est attaché au département de recherches en politique internationale à l'université de Harvard. Copyright 1979 Steven F. Miller.)



# la page des lecteurs

## Toutes les femmes ont peur

M. Jacques Dumais.

Votre éditorial de lundi le 21 janvier sur la violence faite aux femmes et aux enfants, m'a profondément touché. Il est bon d'entendre des hommes s'intéresser à une situation qui ne les concerne, en apparence, pas.

### A la défense de "L'eau chaude, l'eau froide"

Madame Marie Rouleau Baie-Comeau

En premier lieu, chère Madame, laissez-moi vous dire que c'est bien au nom de la culture québécoise que je m'empresse de répondre à votre lettre parue dernièrement dans ce journal. Dans cette lettre, vous traitiez de scandaleuse pour la culture québécoise la télédiffusion du film d'André Forcier "L'eau chaude, l'eau froide".

Laissez-moi, chère Madame, le loisir de vous transmettre quelques critiques parues dans les grands quotidiens d'ici. Laissons d'abord parler monsieur Serge Dussault de La Presse: "L'eau chaude, l'eau froide... c'est l'âme d'un peuple". Monsieur André Leroux du Devoir: "L'eau chaude, l'eau froide... c'est une sorte de poème éclaté sur le désespoir qui se cherche une sortie de secours". Finalement, monsieur Claude Daigneault du SOLEIL: "L'eau chaude, l'eau froide... est l'un des très rares films qui s'emparent de vous des premières images et vous tiennent sous leurs emprises jusqu'au dernier plan".

N'est-ce pas merveilleux, chère Madame, de voir que ces grands journaux font appel à des gens qui ont si peu de culture.

N'est-ce pas navrant, chère Madame, de voir que les membres d'un jury ont décerné à "L'eau chaude, l'eau froide" le grand prix de la presse au festival du film d'humour à Chamborne, France. Doit-on les considérer eux aussi comme étant des "sans culture".

Vous savez, chère Madame, la culture est notre plus fidèle reflet en tant que peuple. Malheureusement, il y a trop de gens ici au Québec qui considèrent comme étant culturel Pierre Marcotte tombant dans une piscine ou Gilles Latulippe recevant une tarte à la crème en plein visage.

Quant à moi, chère Madame, laissez-moi vous dire que "L'eau chaude, l'eau froide" a beaucoup plus satisfait ma culture personnelle qu'un épisode de "Terre humaine".

C'est à cause d'une telle vision appauvrie de notre propre culture que des films comme celui de Forcier ne sont honorés que dans les festivals d'ailleurs, plutôt que dans nos salles d'ici.

Mais je ne m'en fais pas, Ingmar Bergman a suivi ce même chemin...

André Boutin  
Saint-Isidore  
Comté Beauce-Nord.

P.S.: Aux dernières nouvelles, le film qui a marché le plus dans les salles du Québec est encore le très culturel "Les deux femmes en or".

Je me permettrais d'ajouter ce que j'éprouve, face à cet immoral problème, en tant que femme; femme d'une génération autre que celle des féministes actuelles. Personnellement, je ne me sens pas malade parce que ne femme, ni inférieure ou stupide.

Mais, je me sens profondément frustrée, blessée et dégradée lorsqu'il s'agit d'agression sexuelle, lorsqu'on abuse de notre corps, de notre être, pourquoi faut-il se servir de nous, pourquoi les femmes doivent-elles subir cette constante injustice?

J'ai peur lorsque je marche seule dans une ville étrangère, j'ai peur dans toute station de métro, j'ai peur de sortir seule le soir. J'ai peur de me faire apostropher, attaquer, violer. Il n'y a pas que moi qui ressente ce sentiment, ma mère a eu et a encore peur, mes sœurs souffriront bientôt de cette perpétuelle anxiété, toutes les femmes du monde ont peur! Pourquoi nous

obliger à nous sentir aussi vulnérables?

L'égalité des sexes existera non pas lorsque les femmes auront prouvé leur supériorité, leur pouvoir de jouissance et leur agressivité, non, les femmes seront des êtres à part entière le jour où elles seront respectées.

Il faudra d'abord que nous, les femmes, nous voyions telles que nous sommes, c'est-à-dire ni inférieures, ni supérieures à l'autre sexe, simplement des êtres humains différents qui ont énormément à apporter au monde, où l'un des problèmes fondamentaux part du déséquilibre dans la proportion d'hommes et de femmes dans les postes influents.

Il faudra, avant toutes choses, que les femmes et les hommes se respectent eux-mêmes.

Susan Gagnon  
Sainte-Foy

## "POURQUOI DIS-TU QUE JE SUIS UNE FEMME CHANCEUSE?"



## La cigarette à bord des autobus

M. le directeur administratif  
Voyageur Inc.  
225, boul. Charest est, Québec

Je viens faire état ici du traitement réservé aux non-fumeurs à bord de vos autobus.

Récemment, je faisais le trajet Québec-Matane et Matane-Québec. Pour aller, comme la section non-fumeurs était remplie je fus forcé de m'asseoir à l'arrière, il y avait cependant deux fumeurs enragés dans la section non-fumeurs.

Au retour, je réussis à décrocher un siège dans la section non-fumeurs en y délogant un fumeur qui venait y prendre place. Cependant, je ne fus guère plus avancé car il y avait déjà au moins quatre fumeurs installés. Les cigarettes se sont allumées sous le regard "bienveillant" du conducteur.

Comme j'avais déjà une infec-

tion des voies respiratoires, inutile de vous dire que le voyage ne fut pas des plus agréables.

Comment croyez-vous qu'un asthmatique puisse voyager dans de pareilles conditions! Ce n'est pas mon cas, mais j'en connais une foule qui le sont. Ils n'ont pas le choix, ils doivent éviter l'autobus. C'est ce que fait mon épouse d'ail leurs.

Pourquoi est-ce que le conducteur ne fait pas son devoir et se charge de faire respecter la consigne. Il faudra vraiment une loi pour assurer les droits des non-fumeurs. Espérons qu'elle sera adoptée très bientôt.

Pour ma part, c'est la dernière fois que je prends l'autobus, en attendant que la situation change. Et s'il n'en tient qu'à moi, je ne serai pas le seul à poser ce geste.

Paul Lamoureux  
Loretteville

## Voyageur n'est pas insensible aux griefs

Monsieur Hubert Pitre, président  
Entreprises Voyageur Ltée  
506 est, rue Sainte-Catherine, 10e étage  
Montréal.

Pour faire suite à la mienne du 19 décembre dernier dans laquelle j'apportais à votre immédiate attention des griefs sérieux que j'entretenais relativement à votre service d'autobus, je désire vous exprimer ma satisfaction pour l'occasion qui m'a été offerte de discuter de ces choses aujourd'hui avec votre adjoint, monsieur Yvon Lefebvre, venu à Québec.

Cette rencontre m'a permis de préciser mes critiques, d'offrir des suggestions pour corriger certains problèmes, dans la mesure de mes connaissances et de mon expérience, et de convaincre, je crois, monsieur Lefebvre du sens nécessaire et constructif de ma démarche. Ce fut l'occasion d'apprendre les mesures récentes qui ont été prises en vue d'offrir un service de meilleure qualité.

Voyageur a l'obligation de bien

### Le "pouce" sur les autoroutes serait utile

Monsieur le ministre des Transports.

On entend souvent parler, ces temps-ci, d'économie d'énergie, du pétrole qui se fait de plus en plus rare et cher. J'aimerais donc relier ceci à l'auto-stop et à ceux qui pratiquent cet exercice soi-disant défendu sur les autoroutes.

Avant, on laissait passer, jusqu'à un certain point, ceux qui en faisaient mais maintenant, ayant eu moi-même une amende, on sevit de douze dollars en disant qu'il est interdit de se tenir sur le bord des voies rapides.

Certes, il y a un certain danger, tant pour le "pouceux" que pour celui qui arrête car les deux ne se connaissent pas. Mais, je pense quand même qu'il y a des avantages à en faire car pour celui qui en fait,

desservir un large public de tous âges qui lui est captif de par une exclusivité territoriale accordée à Voyageur et l'absence ou l'insuffisance de transport ferroviaire. C'est dire que les attentes sont grandes de part et d'autre.

Plus vos services seront bons, plus les gens voyageront Voyageur et meilleure sera votre possibilité de rentabiliser vos opérations et de maintenir un équipement adéquat.

Votre rôle est appelé à grandir vite et dans un avenir prochain. Les gens voyagent de plus en plus et, surtout, sont obligés à revenir au transport en commun.

Voyageur peut corriger, améliorer certaines choses, et doit le faire au plus tôt. Mais vous ne pouvez tout faire, cela est convenu. Toutefois rien n'empêche Voyageur, et les autres transporteurs, de solliciter le civisme et la coopération de son public, d'éduquer sa clientèle par des campagnes publicitaires dans les journaux et dans ses terminus, d'informer les voyageurs des dispositions qui sont prises

ça lui permet de connaître d'autres personnes. Je n'oublie pas l'économie car ça fait des autos en moins sur la route.

Vous direz sûrement, qu'ils prennent l'autobus. Bien sûr, mais ceux qui, comme moi, en font très souvent (chaque fin de semaine) et qui sont étudiants, ils n'ont pas les moyens de se le payer, l'autobus. Ils trouvent plus rentable de s'acheter une vieille auto, pas chère, qu'ils n'utilisent que les fins de semaines.

Je pense donc que si plus de gens faisaient du "stop", il y aurait beaucoup moins de voitures sur la route et elles n'auraient pas seulement le conducteur à l'intérieur.

Maria Couture  
Saint-Romuald

pour assurer un service plaisant aux familles, aux personnes âgées, aux non-fumeurs, pour faire cesser les bousculades, les attentes au froid, pour offrir des gares et des autobus propres, etc.

La propreté engendre la propreté, la négligence engendre la négligence. Plus les gens seront conscients que vous faites votre part, plus ils y verront leur avantage de faire leur part. Plus les fumeurs seront rappelés à respecter l'air des non-fumeurs, plus ils seront attentifs.

Avec vous, j'ai hâte que le législateur vous assure par une loi l'appui à vos efforts de garantir le respect des droits des non-fumeurs dans les endroits publics et les transports.

Monsieur le Président, je témoigne de la diligence et de la bonne volonté que vous démontrez à vouloir améliorer la qualité de vos services et à offrir le confort à tous. C'est en se souhaitant bon succès et persévérance que j'ajoute, comme d'autres voyageurs qui voyagent encore avec vous, ou ceux qui ont "débarqué", que je vous garderai à l'œil pour constater jusqu'à quel point Voyageur est déterminé à opérer sans retard en fonction du public qui lui est confié de par sa position de détenteur du monopole du transport routier dans la vaste majorité du territoire du Québec.

Pierre Chouinard  
Ste-Foy.

## Un disque ridicule

Il m'a été donné d'entendre la suite des paroles annoncées avec grand éclat à la télévision de "Ah! si mon cœur était grenouille".

Je n'arrive pas à comprendre comment un tel disque a pu franchir toutes les étapes de production sans que personne n'ait envie de le casser.

Je n'arrive pas à comprendre pourquoi un bureau de censure, un ministère des Affaires culturelles et un ministère de l'Éducation

## Surtout en Gaspésie

On nous demande d'utiliser les moyens de transport publics pour économiser l'énergie, et c'est raisonnable. Mais que nous réservent ces moyens de transport publics à l'exception de l'avion?

Quelqu'un pourrait-il m'expliquer pourquoi au Québec — non dans les autres provinces du Canada — dans les autobus ou c'est indiqué de ne pas fumer, on fume. Le chauffeur y compris, et on ne peut pas faire respecter les droits de ceux que la fumée incommode.

Dans le train, particulièrement

## Partez en paix pour Acapulco

J'ai lu récemment l'article au sujet d'Acapulco écrit par monsieur Clément Thibault sur lequel j'aurais quelques commentaires à faire.

Au cours de l'année 1979, j'ai eu l'occasion d'aller à Acapulco à deux reprises. Premièrement, j'aimerais rassurer les gens à propos des prix des repas. Monsieur Thibault dit que pour quatre personnes, il en coûte environ \$100 américains pour un bon repas. Eh bien, laissez-moi vous informer que bon nombre d'hôtels offrent des buffets dont le prix d'entrée est de \$10 ou \$15 américains et où l'on peut manger de presque tout et en quantité illimitée (ex.: Condes a Des Mar: \$12 par personne).

Deuxièmement, pour ce qui est

en Gaspésie, on enfreint les mêmes consignes et les préposés du CN fument eux-mêmes dans les locaux réservés aux non-fumeurs.

Moi aussi j'aimerais que les Québécois soient maîtres chez eux, mais s'ils commençaient par prouver leur capacité pour une certaine maîtrise ce serait plus rassurant pour le respect des droits de chacun dans l'avenir. P.S. Je voyage fréquemment et depuis longtemps!

Ellen Martin  
Rimouski, Québec

Lynne Poliquin  
Lévis

et hymne pornographique dans ma maison.

G. Renaud Loretteville.

## à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est, Québec, Q1K 1R6.

à nulle autre pareille

Médaille  
Ultra Douce

25 Cigarettes King Size

**ANGELE BLANCHARD**  
Docteur en Optométrie  
653-1969  
Sur rendez-vous le jour et le soir

Examen de la vue, rééducation visuelle, optique (verres de contact, lunettes).

CLINIQUE OPTOMETRIQUE STE-FOY  
950, de Bourgogne, Ste-Foy  
(Angle Duplessis et Quatre-Bourgeois)

CE JOURNAL  
PEUT ÊTRE  
RÉCYCLÉ!

RÉCYCLAGE QUÉBEC  
522-4449

**REVENEZ A LA MODE**

Faites transformer vos complets...  
SPECIALITE:  
MODIFICATIONS DE  
• REVERS  
• PANTALONS  
• CRAVATES, etc.

**ATELIER DU TAILLEUR**  
Place Laurier, 2e étage  
651-9729

**COURS D'INITIATION AUX RELATIONS HUMAINES**

NOUS AVONS TOUS LE CHOIX ENTRE (sésion hiver)

1. Viser un but OU végéter
2. Entregent OU timidité
3. Confiance en soi OU peur
4. Esprit de décision OU indécision
5. Maîtrise de soi OU évanescence
6. Succès OU échecs
7. Persuasion par la parole OU trac
8. Enthousiasme OU tristesse
9. Bonne conversation OU comérage
10. Attitudes positives OU complexes
11. Autosuggestion OU abandon aux circonstances
12. Culture personnelle OU ignorance
13. Vie familiale OU solitude
14. Leadership et travail d'équipe OU isolement
15. Améliorer sa personnalité OU demeurer médiocre
16. Bonheur OU malheur

**INSCRIPTION CETTE SEMAINE DE LUNDI À VENDREDI DE 14h À 18h**

Pour le jeudi seulement

POUR INFORMATION:  
TEL.: (JOUR)  
**692-3890**  
(SOIR)  
**524-1976**

**CENTRE DE RELATIONS HUMAINES DE QUÉBEC INC.**  
Palais Montcalm, suite 220  
Québec G1R 3P1  
Permis de Culture Personnelle no: 669533  
25 ans à votre service

Collège  
Notre-Dame  
De-Bellevue

**ADMISSION 1980-1981**

Pensionnat — Externat  
Pour jeunes filles  
Cours secondaire complet

Examen pour secondaire I

Sur convocation  
19 janvier/16 février/15 mars  
Prospectus sur demande

Bureau des admissions  
1605, chemin Ste-Foy,  
Québec G1S 2P2  
(418) 681-7781

**COURS SECONDAIRE**

# Sculpture: encore l'Italie

C'est encore l'équipe d'Italie qui a remporté, hier après-midi, le huitième Concours international de sculptures sur neige de Québec.

Si je dis "encore" l'Italie, c'est que les sculpteurs de ce pays davantage reconnu pour ses spaghetti, sa pizza, ses vins et ses ruines que pour sa neige et sa glace, en sont à leur quatrième grand prix en cinq ans de participation. Ils ont décroché tous les honneurs de ce concours international pour la première fois en 1976, lors de leur premier séjour à Québec et ils ont renouvelé l'exploit en 1977, 1979 et 1980. En 1978 ils ne devaient mériter... qu'une

mention d'excellence. Alors cinq fois bravo.

Cette année, l'équipe italienne, dirigée par le capitaine Toni Gross, remportait aussi les deux frères Leopoldo et Agostino Hirschstein. C'est en remportant, dans le nord de l'Italie (là où il y a de la neige) un concours national de sculptures sur neige que cette équipe a mérité son voyage au Canada pour le concours international. Les artistes ont sculpté un attelage de chiens vraiment extraordinaire.

L'Allemagne devait arriver deuxième à ce concours suivi de la Chine et enfin du Canada et de la France sur un pied d'égalité.

Durant la présentation des trophées, hier après-midi, au palais de glace, le comédien Jean Lapointe de la Banque Royale, qui agissait comme président du jury, a laissé échapper la phrase suivante en parlant de l'équipe de Chine: "Il fallait bien leur donner un prix si on voulait qu'ils (les Chinois) reviennent". J'espère que ce n'est pas le cas.

J'espère que l'on a pas donné une mention aux Chinois pour qu'ils nous reviennent et que l'art l'a emporté sur la politique.

Il n'en demeure pas moins que la phrase ou "la pointe" de Lapointe tombait pile.



Le Soleil, J.-M. Villeneuve

Ce sont encore les Italiens qui ont remporté les honneurs du concours international de sculptures sur neige de Québec, hier midi. Le capitaine de l'équipe, Toni Gross, tient le trophée et il est accompagné des deux frères Hirschstein, Leopoldo et Agostino. Assis à leurs pieds, Giuseppe Prosperi, l'accompagnateur du groupe



**pierre champagne**

de 9h. à 11h. le matin  
Téléphone: 647-3434

## "Snob" et fier

Je suis "snob"... et j'en suis fier. Comme je vous le disais dans le journal de samedi, je suis allé au bal de la reine. Un bal magnifique. Je ne sais pas si c'est parce que c'était moins snob que par les années précédentes, mais toujours est-il que je m'y suis amusé comme un petit fou. Si je vous dis que c'était moins "snob" que d'habitude, ce n'est pas pour faire mon "snob". Pierre Villa qui assiste à ce bal depuis des années et qui faisait office de crieur public vendredi dernier m'a affirmé que "la gang" n'était pas la même. Je n'y ai vu ni le maire de Québec, ni le premier

ministre de la province (encore moins celui du Canada) ni les députés, ni Jean Lesage, ni Marcel Aubut, ni Wilbrod Bhéret, ni Gilles Lamontagne, ni personne de cette grande bourgeoisie québécoise.

Par contre, j'y ai rencontré beaucoup de monde du Carnaval, plusieurs anciennes duchesses, le commandant de la base de Valcartier, le général Richard (un bonhomme que j'ai connu en Allemagne il y a 10 ans), le patron du Château Frontenac (que j'ai déjà qualifié d'Allemand dans cette

chronique mais qui est d'origine autrichienne), tous les présidents de duchés, bref un paquet de monde sympathique.

Je me suis donc amusé comme un petit fou. Je me suis déguisé en snob (\$60 pour le tuxedo) mais je me suis fait prendre au jeu avec plaisir.

C'est donc avec un plaisir sadique que je me dois de me rétracter. Le bal de la reine, au Château Frontenac, c'est extraordinaire! Ça coûte peut-être un peu cher mais ça vaut le coût. Si jamais vous pouvez vous le payer, n'hésitez surtout pas.

## Mon carnet mondain

### Une soirée-jazz

C'est une opinion très personnelle mais à mon avis ce n'est pas le Carnaval qui organise la plus belle soirée, aujourd'hui, mais plutôt Christiane Germain. On tient, en effet, au bar de La Cousinière du restaurant Le Cousin Germain une soirée-jazz tout à fait exceptionnelle ou la formidable Andree Bernard tiendra la scène toute la soirée jusqu'à 3h demain matin. Andree Bernard sera accompagnée de Serge Lortie et de son ensemble de jazz. Si vous aimez le jazz, je vous jure que vous ne le regretterez pas. D'autant plus que c'est gratuit.

### Cercle

#### Cervantes-Camoens

Ce soir, à 20h30, au pavillon De Koninek de l'université Laval, le cercle Cervantes-Camoens reçoit Mme Beatriz Gidas, de l'université de Montréal qui entretiendra son auditoire en espagnol sur la politique énergétique du Mexique. La conférence sera agrémentée de diapositives.

### Défilé de mode

C'est demain soir, au Centre municipal des congrès que l'ordre des duchesses présente son défilé de mode annuel au cours duquel les duchesses de cette année présenteront leur garde-robe 1980 alors que les "vieilles" duchesses offriront un défilé de vêtements plus accessibles.

### Sculpture pour enfants

Ce sont trois jeunes sculpteurs de Cap-Rouge, Eric Sirois, Frédéric Lesage et Rémy Benoit qui ont remporté, samedi après-midi, les honneurs du Concours de sculpture sur neige pour enfants qui se déroulait à la place des Enfants. Ils étaient en concurrence avec 109 autres équipes de trois sculpteurs. Tous trois sont âgés de 11 ans et ils avaient sculpté un éléphant.

### Bal des "niaiseuses"

Je suis allé, cette année encore, au "bal des niaiseuses". L'atmosphère était formidable et la soirée fut une réussite totale... sauf que les femmes de Québec ont toujours peur d'oser inviter un homme à danser. J'aurais pensé que cette année elles se seraient améliorées, mais non. J'ai encore vu des femmes danser ensemble alors que le but de la soirée c'est que les femmes invitent les hommes. Plus de 2.000 personnes avaient envahi le Centre des congrès, samedi soir, pour ce "bal des courtisanes".

### Bal de Rio

Après le bal des courtisanes, je me suis rendu au bal de Rio qui se déroulait au Holiday Inn du centre-ville. Je me suis fait dire que la soirée avait débuté lentement mais au moment où je m'y suis rendu, soit vers minuit, l'atmosphère était endiablée. Cette soirée remporte toujours, chaque année, un succès formidable. Ce fut encore le cas en fin de semaine.

## Programme

### LUNDI, 4 FEVRIER

18h00 à minuit: bœufardi du Carnaval, Club des employés civils.

19h00 à minuit: tournoi nord-américain de hockey olympique du Carnaval, Pavillon des sports de Larettville.

20h00: disco Carnaval, place Carnaval, marina de la rivière Saint-Charles. Soirée des membres des clubs de l'âge d'or, Pavillon des congrès, parc de l'Exposition provinciale.

Disco Carnaval, place Rond-Point, Lévis.

21h00: finale du concours de moustaches "Troika" et bal des moustaches, Auberge des Gouverneurs, Place Hauteville (une commandite "Les Distilleries Schenley du Canada Inc").

### MARDI, 5 FEVRIER

10h00: animation (une commandite de Seal test), place des Enfants, parc Cartier-Brebeuf (une commandite de TransCanada PipeLines).

13h00: animation (une commandite de John De Kuyper & Fils Ltée), place Carnaval, marina de la rivière Saint-Charles (une commandite de la Banque Nationale).

18h00 à minuit: bœufardi du Carnaval, Club des employés civils.

Tournoi de ballon sur glace, centre sportif Marcel-Bédard.

21h00: disco Carnaval (une commandite de John De Kuyper & Fils Ltée), place Carnaval, marina de la rivière Saint-Charles (une commandite de la Banque Nationale).

Défilé de mode du Carnaval, Centre municipal des congrès.

Le Carnaval aux Remparts de Québec, Collège de Québec.

# Deux morts violentes

Deux femmes ont perdu la vie sur les routes au cours de la fin de semaine dans la région de Québec.

Une collision frontale sur la route 2 dans Saint-Romuald, à la hauteur du magasin Joli-Feu, survenue hier soir, vers 20h, a entraîné la mort de l'épouse d'un policier de Sainte-Foy. Grièvement blessée, Mme Nicole Asselin, 33 ans, du 3325 place Radisson à Sainte-Foy, a été transportée au CHUL où elle est morte ce matin, vers 2h15.

A 0h30, dans la nuit de samedi à hier, Mme Jocelyne Laberge-Laliberte, âgée de 29 ans, trouvait la mort dans un accident de la route impli-

quant deux voitures, en face du 2364 boulevard Sainte-Anne, à L'Ange-Gardien. Un des deux véhicules commençait un virage à gauche lorsque l'autre voiture l'a frappé de plein fouet. Mme Laliberte, du 532, 13e Rue sud, à Charny, se trouvait dans une des deux voitures comme passagère. Il n'y aurait pas eu de blessé grave lors de cette collision, selon notre informateur de la Sûreté de Québec.

### Route fermée

Par ailleurs, des éboulis se sont produits à l'Anse-Pleureuse et à Mont-Louis, en Gaspésie, obligeant la fermeture de la route 132 nord

entre Sainte-Anne-des-Monts et Gaspé. Des équipes de la voirie ont été dépêchées sur les lieux et le déblaiement devait être effectué ce matin, au moins sur une voie, affirmait-on à la Sûreté de Québec, détachement de Rimouski. Il semble que l'alternance de temps doux et de froid serait en partie responsable de ces éboulis à des endroits par ailleurs vulnérables de la 132 gaspésienne.



la commission scolaire régionale de l'Estrie

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'ESTRIE  
2955, boulevard Université, Sherbrooke (Québec) J1K 2Y3

APPELS D'OFFRES ET DEMANDES DE PRIX

Tous les fournisseurs intéressés à soumissionner pour l'année scolaire 1980-1981, devront faire parvenir leur nom à la division de l'approvisionnement, 2955, boulevard Université, Sherbrooke (Québec) J1K 2Y3, pour les secteurs suivants:

- AGRO-TECHNIQUE
- ALIMENTATION
- AMEUBLEMENT
- ARTS APPLIQUES
- AUDIO-VISUEL
- COMMERCE ET SECRETARIAT
- COUTURE ET HABILEMENT
- DESSIN TECHNIQUE
- EDUCATION PHYSIQUE
- ELECTROTECHNIQUE
- ENTRETIEN (conciergerie)
- EQUIPEMENT MOTORISE
- FORESTERIE
- HYDROTHERMIE
- IMPRIMERIE
- MECANIQUE
- MEUBLE ET CONSTRUCTION
- MUSIQUE
- SCIENCES
- SERVICE DE SANTE
- SOINS ESTHETIQUES

LA DATE LIMITE EST LE 15 MARS 1980.

Pierre Gagnon  
Secrétaire général

## ville de CHARLESBOURG

### APPEL D'OFFRES

SOUSSION POUR L'EXECUTION DE TRAVAUX DE RACCORDEMENTS DE SERVICES PRIVES (AQUEDEC-EGOUTS) 1980

Avis vous est, par la présente, donné que des soumissions cachetées et marquées: "Soumission pour l'exécution de travaux de raccordements de services privés (aquedec-égouts)" et adressées à monsieur Rosaire Godbout, greffier de la ville, 7575, boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg, seront reçues d'aujourd'hui jusqu'à mardi le 19 février 1980.

Pour être valide, toute soumission devra être faite sur la formule de soumission fournie à cette fin et accompagnée d'un chèque certifié de cinq mille dollars (\$5.000). De plus, le soumissionnaire devra annexer une liste de l'équipement qu'il compte utiliser pour faire le travail et les autres documents requis par le devis.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui aura lieu à la Salle Civique de l'Hôtel de ville de Charlesbourg, à 4:05 heures p.m., le mardi 19 février 1980.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

LE GREFFIER DE LA VILLE  
ROSAIRE GODBOUT, o.m.a.

Le 4 février 1980



## CAMPUS NOTRE-DAME-DE-FOY

5000, rue Saint-Félix  
Cap-Rouge, Québec GOA 1K0

Collège privé et catholique  
Service de chambres et pension pour garçons et filles

### COURS OFFERTS EN 1980-81

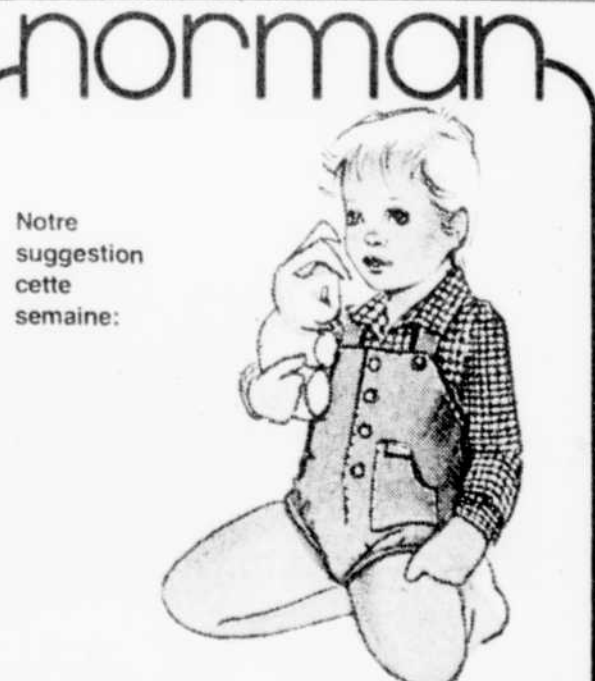
SECONDAIRE V: • Profil Sc-Math.  
• Profil Sc-Humaines

COLLEGIAL: • COURS GENERAL DONNANT ACCES A L'UNIVERSITE  
• PROGRAMMES PROFESSIONNELS

- arts plastiques (2 ans)
- art vestimentaire
- garderle d'enfants
- estimation et évaluation foncière
- gérontologie (pour adultes)

RENSEIGNEMENTS: (418) 872-8041

JOURNEES D'ADMISSION: 26 janvier, 16 février, 8 mars



Notre suggestion cette semaine:

chemisier à manches longues, imprimé de petits carreaux rouges. De 6 à 24 m. 15.00

safolette courte à bretelles extensibles et boutons-pression à l'avant. Denim bleu, de 16 à 24 m. 19.00

Dites: portez à mon compte

### notre département cadeaux pour bébé

vous propose un vaste choix d'items à offrir à l'occasion d'une naissance:

vêtements pour garçons ou filles de 0 à 30 mois et jouets amusants.

Venez sur place ou profitez du service unique de commande téléphonique en signalant: 529-0911.

L'emballage et la livraison seront à nos frais.

- mail st-roch • place laurier •
- place fleur de lys • galeries chagnon •

**ENCAN SANS RESERVE** Le Jeudi 14 février à 9h30 A.M.

**EQUIPEMENT LOURD MILTON - ONTARIO**  
(4 de mille au sud de la 401, sortie autoroute no 25)

(18) RETROCAVEUSES HYDRAULIQUES A CHENILLES: (1) Case 980 75 & 74 - (2) J.D. 600B 74 & (2) 600A 73 & 72 - P & H 418 72 - B-E H20 72 - Liebert 821 72 - Hs 600 - EXCAVATRICE: Gradyall 2460 - (13) CHARGEUSES SUR CHENILLES: (1) Cat. 450C 75, 350B 73 & 1010 63 - (4) Komatsu (2) 75 D65 S & D61S, (2) 73 D55S & D65S M.F. 3066 - (9) TRACTEURS SUR CHENILLES: (6) I.H.C. 76, (2) TD8 74 & 72, TD7, TD6 & TD8 74 - (2) Case 75, 850 & 310B - (11) NIVELEUSES: A. Balf, conduite sur 6 roues - (1) Wabco 1969 66B, (1) 4401 96 & 777 65 - A.W. 300 Pacer 66 - Champ 62 - (2) Adams 312 & P140 31 - Cat 37 - (7) CHARGEUSES SUR ROUES: F. Allis 605B 76 - Volvo LM940 75 - Cat 966 72 - J.D. 644 70 - Case 950 66 - Hough 70 96 - Mich 75A - (5) RETROCAVEUSES CHARGEUSES SUR ROUES: J.D. 410 77 - (2) Case 500 74 - J.D. 800 73 - A.C. 918 65 - (1) MOULIN A CHARGE HYDRAULIQUE/TRANSPORT BILLES DE BOIS: P.bone 154A 73 - COMPACTAGE: Compacteur vibr. Min. Moline S. prop. Wacker W55 77 - Stone 10200 75 - Bomag 63 75 Rouleau compacteur B. Spring 85 tonne - (2) Sovemat ST73 Bomag BWH95 - (6) GERBERES: A.C. 840 74 - (2) Atlas AR602 73 gousses chargeur Mich 125 78 - "Caribidex" 73 - Erison FR1 - EQUIPEMENT A NEIGE: "Snowblast R220A 67 (sujet à réserve) - Accessoires de soufflerie à neige B. Ebersoll - TRACTEUR FOMACHINE A GLACE: D. Brown 3800 70 & Zamboni 70 - (3) ENCAVATEURS A GOUDES SUR ROUES: Dietz W63 77 - (2) Davis 70 72 & 40-4 71 - BENNE BASCULANTE: A. J. LESLIEUX I.H.C. 4200 72 - (19) BENNES BASCULANTES EN TANDEM: (10) Ford LTS900 - (2) 79 & (1) 76, (2) 800 73, (2) 800 74 & 72, (3) L8000 70 - (7) G.M.C. 78 - (2) Chev. C70 73 & (1) Dodge CNT900 72 - I.H.C. 1800 89 - (2) TRACTEURS EN TANDEM: (1) White Rd. B67 75 - (3) G.M.C. (2) Astro 72 & 73 & 8500 72 - Mack R600 73 - Transat I.H.C. 73 - (2) Ford LTS900 72 & W3000 71 - Mack F700 71 & R800 69 - Kwrth 39 - TRACTEURS S/A: Chev. C85 73 - (2) COMB. TRACTEURS/FARDIERS: Ford 72 LTS900 en tandem avec fardier Northern 77, 35 tonnes - I.H.C. 1910 74 en tandem avec fardier Martin 58, 25 tonnes - (4) BENNES BASCULANTES S/A: (2) Dodge 72 - (2) I.H.C. C01610 72 & C01710 71 - (5) REMORQUES BASCULANTES: (2) Ravens Pony Dumps 79 & 76 T-mobile 24 74 - King 24 74 - Bford 30 tandem 67 - (5) FARDIERS: Sbuilt 79, 35 tonnes - Rogers 35 tonnes 70 - (2) King 62, 50 tonnes & 36, 40 tonnes - (8) TAG-A-LEGS: (2) York 80, 9 tonnes - Tbec 76, 15 tonnes - J.C. Steel 75, 9 tonnes - Alco Flagline 74 - Marten 65, 8 tonnes - Miller 16 tonnes "Hil" A.C. 6 tonnes - (13) CABINES & CHASSIS: I.H.C. 1800 74 - I.H.C. 1710B 74 - I.H.C. C01610A 72 - I.H.C. 1800 70 - (4) Ford, Lville 75, 500 74, LNT50 73 & 1700 73 - Chev. 65 75 - G.M.C. 6000 74 - Chev. C30 73 - Dodge 6000 72 - (5) CAMIONS-GRUES: G.M.C. 6500 73 avec bielle de connexion H100 1b - Ford F700 71 avec bielle de connexion 6 tonnes (élévation hydraulique) - Ford 9000 72 avec Stinger 10 tonnes - Ford 800 72 avec bielle de connexion H100 - I.H.C. 1800 avec Hiab 170 - (19) VEHICULES A USAGE SPECIFIQUE: Camion utilitaire Ford 900 77 - Balleysse mécanique I.H.C. 1710A 73 - Epandeuse à sable Dodge 72 - Camion de mécanique G.M.C. C2500 72 - Camion avec échelle I.H.C. 1600 72 - Camion pour carburant Fargo H70 71 - "Reel truck" Dodge D500 75 - Citre à ciment I.H.C. M623 70 avec London B verges - Camion sanitaire Ford C700 70 - "Labe truck" Chev. C30 70 - Camion de marchandises G.M.C. C0E 89 - Camions pour carburant Ford 700 89 - Roll-off 960 G.M.C. 89 - Camion pour carburant Fargo 700 - "Auger Truck" I.H.C. 87 - Camion de service Dodge D200 87 - "Auger Truck" G.M.C. 960 96 - Camion pour carburant Fargo 500 96 - Epandeuse à sable Chev. 64 - Camion à incendie Chev. 34 - (8) CAMIONS-FUR-GONS: I.H.C. 1600 12, 77 - Dodge D600 1R 74 - Ford F350 14 74 - Dodge 800 20, 74 - (7) CAMIONS REMORQUE/PLATE-FORME: Dodge C300 77 - Ford LN600 75 - Ford F250 74 - Dodge D300 74 - Ford F350 73 - Chev. 30 73 - I.H.C. 1600 89 - (12) AUTOBUS SCOLAIRES: (12) Ford B700 73 - 72 passagers - (5) REMORQUES-FORGONS: (3) REMORQUES A USAGE SPECIFIQUE: Convoi Remorque-plate-forme Phaud 75 avec Grue Can. Steelmaster - Convoi Rodech 72 pour copeaux de bois - Fourgon à béton Wilson 85 - Convoi de citerne d'asphalte T-mobile en tandem - (19) REMORQUES PLATE-FORME - (28) PICK UPS DE MODELLE RECENT - (14) AUTOMOBILES DE MODELLES RECENT - REMORQUE-BUREAU - GROUPES ELECTROGENES - GROUPES GENERATEURS - ETC. - ETC.

ATELIER COMPLET METAL EN FEUILLE POUR BUSE MULTITUBULAIRE DESTINEE AU CHAUFFAGE A AIR CHAUD SOUS PRESSION. Comprenant "Angel Shopmaster" - (3) "Lockformers" - Essaielles - Frémis - "Slip roll formers" - Fleuris - Poussoirs - Machines à souder.

Téléphoner au service pour obtenir un dépliant détaillé.

**WILSON'S AU RYTHME DE L'INDUSTRIE**  
AUCTIONEERS

C.P. 67 MILTON, ONT. (416) 770-0222  
Succursales à: (416) 770-0222  
Vancover  
Halifax  
Fredericton

# Echanges interprovinciaux d'étudiants

## Jeanne Gaudreault devient bilingue en 3 mois

par Anne-Marie VOISARD

Jeanne Gaudreault est revenue enchantée de son séjour à Vegreville, petite ville ukrainienne d'Alberta.

Elle qui adore les chevaux, elle a fait de l'équitation comme elle n'en avait encore jamais fait dans sa vie. Puis, elle s'est fait une grande amie, Loretta Michel Paranych, âgée de 16 ans, comme elle.

"J'étais gâtée. C'était chaleureux. Ils faisaient tout pour me faire plaisir", dit Jeanne en parlant de la famille de Loretta où elle a séjourné de septembre à la mi-décembre.

Celle-ci est arrivée à Arvida hier. C'est à son tour d'être reçue dans la famille de Jeanne. Plus question alors de parler anglais, ni même ukrainien, mais seulement français.

En trois mois, Jeanne est devenue bilingue. "Les premiers jours, j'ai trouvé ça vraiment dur. Après un mois, tu te débrouilles. J'ai appris plus d'anglais que pendant toutes mes années d'école."

### C'est gratuit

Jeanne est étudiante en secondaire IV à la polyvalente d'Arvida, au Saguenay. Elle fait partie d'un groupe de 23 étudiants québécois qui ont participé à un programme spécial d'échanges mis sur pied par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ). Pendant la même période, 44 autres jeunes ont pu bénéficier d'un séjour en Ontario.

M. Marc Champeau, du service des échanges linguistiques au MEQ, nous informe que le programme sera amplifié l'an prochain. De 150 à 200 étudiants pourront profiter d'un séjour en Ontario; environ 50 autres pourront être reçus en Alberta. De plus, il se peut qu'on organise des échanges avec la Colombie-Britannique.

Quelle que soit la destination, tout est gratuit. C'est le ministère des

Affaires intergouvernementales qui paie la note. Il appartient aux commissions scolaires d'en faire bénéficier leurs élèves.

Un autre programme — peu connu cependant — existe depuis 1973 dans le cadre du plan de développement de l'enseignement des langues, lancé par le ministre de l'Éducation de l'époque, François Cloutier. Toujours en vigueur, ce programme autorise les commissions scolaires à dépenser \$1 par année par élève pour des activités entre francophones et anglophones.

### Marguerite Morency

La première à nous parler de ce programme a été Marguerite Morency, coordonnatrice des Visites interprovinciales depuis cet automne. Mlle Morency était responsable des programmes de français, langue seconde, au ministère de l'Éducation, quand M. Cloutier a lancé son plan de développement de l'enseignement des langues. Elle s'est intéressée de près à ce projet.

Toute la carrière de Mlle Morency a d'ailleurs été marquée par un séjour qu'elle a fait en Ontario au début des années 50 par l'entremise des Visites interprovinciales. Jeune enseignante à Québec, Mlle Morency est allée passer deux mois de vacances dans une famille torontoise. Par la suite, de 1960 à 62, elle enseigne aux enfants des soldats canadiens stationnés en Allemagne. De retour au pays, elle devient professeur d'anglais au secondaire à l'école Notre-Dame de Québec.

De 1968 à 70, on retrouve Mlle Morency à Los Angeles où elle obtient une maîtrise en anglais de l'université de Californie. Le ministère de l'Éducation du Québec retient ensuite ses services, jusqu'à ce qu'elle décide de prendre sa retraite en 1978 après 35 ans dans le domaine de l'enseignement. Depuis qu'elle est revenue aux Visites interprovinciales, Mlle Morency se plaît à dire qu'elle a bouclé la boucle.



Jeanne Gaudreault (au centre), en compagnie de ses hôtes albertains, Mike et Alyce Paranych.

## Eventail de programmes adaptés aux mini-budgets

par Anne-Marie VOISARD

Les voyages t'intéressent? Tu aimerais apprendre l'anglais, mais de préférence ailleurs que sur les bancs de l'école? Il n'en tient qu'à toi.

Oui, vraiment. Il n'y a aucune raison de te priver. Pas même l'argent. Avec les possibilités d'échanges qui sont offertes aujourd'hui, tous les projets te sont permis, ou presque.

Il y a très certainement quelque part un garçon ou une fille de ton âge qui ne demanderait pas mieux que de t'accueillir dans sa famille. En retour, tu recevras chez toi ce (cette) nouvel (le) ami (e).

Le problème est de savoir où t'adresser et à qui demander de l'aide. Si tu habites Québec ou la région, considère-toi privilégié. Deux personnes sont là pour te renseigner: Yolande Desilets, à la Commission scolaire régionale de Tilly, et Diane Lapierre, à la Commission des écoles catholiques de Québec (688-7794). Tu peux contacter Diane, même si tu ne fréquentes pas une école publique de Québec.

Les régions éloignées des grands centres n'offrent pas les mêmes facilités. Libre à toi alors de consulter notre liste d'adresses.

Quelques organismes, tous très sérieux, se sont donné comme mandat

de faciliter les échanges entre jeunes du même âge. Afin de t'aider à réaliser tes projets, nous avons pensé te présenter ces organismes et leurs principales caractéristiques. Un conseil: si tu es intéressé, ne tarde pas à t'inscrire.

### Visites interprovinciales

Créé en 1938, Visites interprovinciales est le plus ancien organisme d'échanges. Il est aussi le seul à avoir un bureau à Québec, 220 Grande-Allée est, suite 760, G1R 4R8. Tél: 529-5923.

La personne à contacter est Marguerite Morency, coordonnatrice.

Visites interprovinciales est ouvert à tous les jeunes. La plupart des participants ont entre 12 et 18 ans. Mais toutes les demandes sont considérées.

Les échanges se font principalement avec l'Ontario, quelquefois avec les Maritimes. Des contacts ont été établis avec l'Ouest du Canada et on prévoit une expansion prochaine de ce côté.

L'inscription coûte \$10. Les échan-

ges individuels ont lieu habituellement l'été durant les vacances. La durée du séjour est déterminée avec les intéressés. Les frais de transport, quelle que soit la destination, n'excèdent généralement pas \$30.

Visites interprovinciales organise aussi des échanges de groupes. Dans ce cas, le transport est gratuit. Un adulte — c'est presque toujours un enseignant — doit prendre l'initiative du voyage. On exige un responsable pour 15 étudiants.

### Le Conseil canadien des chrétiens et des juifs

Ne te laisse surtout pas rebuter par le nom. Le Conseil canadien des chrétiens et des juifs est un organisme d'échanges important. Il n'est pas du tout nécessaire d'être juif ou même chrétien pour bénéficier de ses services.

Tous les Québécois francophones de 14 à 18 ans sont admissibles. Et, bonne nouvelle, 98 pour 100 des demandes sont acceptées, nous assure Christiane Dostie, la responsable.

On peut joindre Mme Dostie au 1010 Sainte-Catherine ouest, suite 100, Montréal, H3B 3R7. Tél: 1-514-866-1929.

Les frais d'inscription sont de \$30. La date limite pour retourner ton chèque visé en même temps que le formulaire d'inscription est le 1er mai. Si tu vas en Ontario ou dans les Maritimes, le transport est gratuit. Dans les provinces de l'Ouest, on te demande une contribution de \$30.

Le Conseil canadien des chrétiens et des juifs te permet d'aller partout au Canada, y compris à Vancouver et jusque dans les Territoires du Nord-Ouest. Tout jeune qui s'inscrit doit être prêt cependant à accepter la destination qu'on lui offre. Les demandes pour l'Ouest sont nombreuses. C'est la loi du premier arrivé, premier servi qui prévaut.

Dernier détail: les échanges se font à dates fixes entre le 27 juin et le 31 juillet. Pendant deux semaines, tu visites. Pendant deux autres semaines, tu reçois.

### Programme d'échanges d'étudiants du Québec et du Canada

Compte tenu de l'âge des étudiants, ce programme prévoit deux types d'échanges linguistiques: à l'intérieur du Québec ou bien avec d'autres provinces, principalement l'Ontario et le Nouveau-Brunswick.

Le responsable est Gaétan Lévesque. Il a son bureau au 1117 Sainte-Catherine ouest, Montréal, suite 521, H3B 1H9. Tél: 1-514-845-9163.

Tous les échanges se font l'été en juillet et août. On peut dès maintenant s'inscrire. Les frais sont de \$25 ou \$30, selon que l'échange se fait à l'intérieur ou bien à l'extérieur du Québec. Ils incluent le transport.

Les jeunes du premier groupe ont entre 10 et 13 ans. La durée du séjour, dans leur cas, est d'environ une semaine. C'est l'occasion d'un premier contact avec la langue seconde.

Les échanges avec des étudiants d'autres provinces sont réservés à des jeunes de 14 et 15 ans. Le voyage est limité à 10 jours.

Le programme d'échanges est ouvert aussi à des expériences de groupes qui aimeraient se visiter durant l'été.

### Secrétariat des échanges bilingues

Seuls les groupes ont accès aux services du secrétariat des échanges bilingues.

En général, on fait affaire avec des groupes de 25 ou 30 étudiants et ce sont presque toujours des enseignants qui organisent le voyage. Le secrétariat des échanges bilingues se charge de l'hébergement. On peut voyager aussi bien pendant l'été que pendant l'année scolaire.

Maureen Sweetman est responsable de la coordination. On peut la joindre au 1580 chemin Merivale, chambre 505, Ottawa, K2G 4B5. Tél: 1-613-998-3760.

Les échanges se font exclusivement entre l'Ontario et le Québec. Les jeunes sont admis à partir de 10 ans.



Le Soleil, Raymond Lavoie  
Marguerite MORENCY

On suggère dans leur cas des séjours de deux ou trois jours. Les étudiants au deuxième cycle du secondaire feront quant à eux des visites d'une semaine.

Pendant l'été, plus précisément en juillet, on prévoit des voyages d'une durée de deux semaines. Les jeunes sont répartis en deux groupes: les 13-15 ans et les 15-17 ans. Ce sont les commissions scolaires qui établissent le contact avec le secrétariat des échanges bilingues. Ce sont elles aussi qui défraient le transport, à même les fonds prévus à cette fin par le ministère de l'Éducation.

### Education Canada

Es-tu prêt à partir? Education Canada te propose un stage le 19

février. Il reste encore quelques places libres.

Mais, attention. Il faut absolument que tu obtiennes l'accord de ton école. D'ailleurs, Gréte Jurado, une responsable, recommande que ce soit ton professeur qui fasse les démarches.

On peut joindre Mme Jurado au 141 avenue Laurier ouest, chambre 809, Ottawa, K1P 5J3. Tél: 1-613-237-4822.

L'âge des participants se situe entre 14 et 17 ans. Leur nombre est limité à six par école. La durée du séjour peut varier d'un à quatre mois. On t'offre la possibilité de séjourner dans quatre villes différentes. À chaque endroit, tu t'inscriras à la même école que celui qui te reçoit.

### Pour handicapés

Education Canada est sans doute le seul organisme à offrir aussi des possibilités d'échanges aux jeunes qui souffrent de handicap physique ou mental.

Seuls ou en groupes, les jeunes handicapés (sourds ou aveugles) sont admissibles. On accepte aussi les jeunes aux prises avec des problèmes d'apprentissage. Dans tous ces cas, l'âge des candidats peut aller jusqu'à 22 ans.

Mentionnons, enfin, que Education Canada ne se limite pas aux échanges linguistiques. Les jeunes francophones des Maritimes, du Manitoba ou du Québec peuvent, par exemple, se visiter entre eux.

Les frais d'inscription sont fixés à \$85 par école et à \$50 par personne, dans le cas des groupes. Les autres frais sont couverts.

### Hospitalité Canada

Contrairement aux autres organismes d'échanges, tous administrés par des corporations privées à but non lucratif, Hospitalité Canada est directement rattaché au secrétariat d'État à Ottawa.

En plus d'aider financièrement les organismes d'échanges, Hospitalité Canada a également lancé un programme de subventions pour des jeunes de 14 à 22 ans qui veulent se visiter. On exige qu'il y ait un accompagnateur pour 15 participants et un maximum de trois pour 40 participants.

On peut obtenir un formulaire de demande de subvention en écrivant à Hospitalité Canada, secrétariat d'État, 15 rue Eddy, Hull, ou en téléphonant à 1-819-994-1313. Les demandes doivent arriver trois mois avant la date prévue pour le départ.

Les subventions sont disponibles en tout temps de l'année. La durée du séjour doit être d'au moins cinq jours. Et l'échange doit se compléter à l'intérieur d'un an. Seuls les groupes sont admissibles à ces subventions. L'échange doit avoir un but culturel et non pas seulement touristique.



Un groupe de jeunes Ontariens à leur arrivée à la gare de Sainte-Foy, l'an dernier, au mois de juillet.

# automobile

## Ford Thunderbird

# Une version réduite qui garde une allure classique



**monique  
b. tardif**

Directrice du service de protection du consommateur au Club automobile du Québec (collaboration spéciale)

Modèle équivalent: Mercury Cougar XR-7

Pour souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire d'entrée sur le marché de son modèle T-Bird, Ford nous offre en 1980 une version réduite et de construction monocoque de son coupé deux portes qui relie cependant l'allure classique que l'on connaît depuis plusieurs années.

La voiture mise à la disposition de l'équipe de spécialistes du Club automobile du Québec pour la période d'essai reflétait bien l'ère de l'électronique puisqu'on y retrouvait un ordinateur de bord avec module de diagnostic, un régulateur de vitesse, une horloge à lecture directe indiquant en plus de l'heure, le jour et la date, une radio électronique stéréo à recherche de signal, une sonorisation à très haute fidélité, un système d'ouverture des portes sans clef, des glaces latérales à commande électrique, un siège à réglage électrique et un climatiseur. L'odomètre qui lui aussi est électronique indique même la vitesse du véhicule à reculons. Les passagers peuvent donc se sentir rassurés.

Tout cet équipement, bien qu'un peu dénotant au départ et d'une utilité parfois discutable, vise sans doute à conserver à la Thunderbird un statut d'américaine de luxe à l'avant-garde des modèles 80.

### A l'intérieur

La majorité des conducteurs au volant de la Thunderbird pouvait facilement trouver une position confortable grâce au volant et au siège ajustables. Cependant, les conducteurs de six pieds et plus ont noté un dégagement insuffisant pour la tête et les pieds. Dans ce dernier cas, le pied entrainait en contact avec le dessous du tableau de bord lors du passage de la pédale d'accélération à la pédale de freinage. Par contre, les passagers occupant la banquette arrière disposent d'un dégagement très acceptable pour ce type de véhicule.

La visibilité, excellente en avant et à l'arrière, est réduite sur les côtes et comporte un angle mort important à cause des larges piliers du toit.

Les systèmes de chauffage, de ventilation et de dégivrage se sont

### FICHE TECHNIQUE

#### Description du modèle

Marque: Ford  
 Modèle: Thunderbird Town Landau  
 Prix de base: \$12.520  
 Prix de l'équipement de la voiture d'essai:  
 Moteur V8 de 5.0 litres \$265  
 Système d'ouverture des portes sans clef \$153  
 Régulateur de vitesse \$132

#### Carrosserie

Type: Coupé 2 portes  
 Empattement: 2753 mm (108.4 po)  
 Longueur: 5090 mm (200.4 po)  
 Largeur: 1882 mm (74.1 po)  
 Hauteur: 1346 mm (53.0 po)  
 Poids en ordre de marche: 1481 kg (3264 lb)  
 Nombre de places: 5 places

#### Mécanique

Moteur: V8  
 Cylindrée: 5.0 litres (302 po. cu.)  
 Puissance: non disponible  
 Carburateur: double corps  
 Transmission: automatique, 3 vitesses  
 Direction: à crémaillère assistée  
 Suspension: avant et arrière: ressorts hélicoïdaux, barre stabilisatrice  
 Pneus: P205 60R  
 Freins: avant/arrière: disque, tambour  
 Réservoir d'essence: 66.4 litres (14.6 gal.)  
 Essence recommandée: essence sans plomb

#### Performances et consommation

Condition météo: 0° à 6° C, par temps humide  
 Kilométrage parcouru: 1060 km  
 Accélération (0 à 100 km/h): 12.3 sec.  
 Consommation d'essence mesurée durant l'essai: 18.8 l/100 km  
 Consommation selon Transports Canada: non disponible

révèles impeccables et l'insonorisation de ce véhicule est à la hauteur de ce qui est devenu une des caractéristiques des produits Ford.

#### Sur la route

Après des démarrages faciles aussi bien lorsque le moteur était froid que lorsqu'il était chaud, la conduite se révélait très agréable puisque le moteur ne laissait sentir aucune hésitation et était silencieux. La puissance en réserve (V8, 5.9 litres) était plus que suffisante et permettait des reprises faciles dans toutes les conditions. Le moteur standard (V8, 4.2 litres) aurait sûrement été suffisant et aurait permis une consommation d'essence moins élevée que celle que nous avons obtenue lors de l'essai, soit 18.8 l/100 km. Nous devons cependant noter que le véhicule utilisé était encore en période de rodage.

#### Transmission

La transmission permet le passage des vitesses en douceur et

repond rapidement à la demande. Durant l'essai, elle s'est révélée sans reproche.

#### Direction

Précise et stable, la direction à crémaillère aurait avantage à être un peu plus souple pour permettre une plus grande rapidité de manœuvre.

#### Suspension

Une suspension bien adaptée au poids du véhicule le rend confort-

#### Pour

Tenue de route  
 Direction précise  
 Confort et silence  
 Facilité d'utilisation des instruments

#### Contre

Consommation élevée  
 Compartiment moteur achalandé  
 Peu d'accommodation utile (vidé-poches)  
 Le manque d'équilibre entre le coût et le côté pratique de certaines options



La Thunderbird cherche à conserver son statut d'américaine de luxe.

Le Soleil, Jacques Deschênes

table et l'impression de légèreté n'apparaît que sur voie cahoteuse.

#### Freins

La capacité de freinage n'est pas apparue conforme au poids et à la puissance du véhicule. L'effort demandé pour actionner le système était assez grand mais permettait quand même un arrêt stable et en ligne droite.

#### Entretien

Les acheteurs éventuels et les propriétaires de Thunderbird auraient avantage à savoir que ce modèle possède deux bouchons destinés à la vidange du carter. Ce détail de l'importance et pourrait occasionner des problèmes dans certaines stations-service.

De plus, une attention spéciale devrait être apportée aux moteurs à depression qui actionnent le panneau de dissimulation des phares qui sont mal protégés et au câble de frein à main qui est trop exposé.

#### Conclusion

Pour la plupart des conducteurs, le confort et le silence propre aux véhicules de cette catégorie n'ont pas eu à souffrir de la réduction de poids effectuée sur les modèles 1980.

### Facilité d'entretien

Légende: 1-excellent 2-très bon 3-bon 4-avec réserve 5-médiocre

SUJETS	1	2	3	4	5
<b>Niveau des liquides</b>					
Batterie	X				
Maitre-cylindre	X				
Lave-glace	X				
Moteur			X		
Transmission automatique			X		
Système de refroidissement			X		
Servodirection			X		
<b>Moteur</b>					
Bougies				X	
Distributeur		X			
Ajustement du carburateur			X		
Filtre à l'huile			X		
Addition d'huile		X			
Remplacement des courroies		X			
<b>Boyaux</b>					
Haut du radiateur	X				
Bas du radiateur				X	
Chaudière				X	
<b>Phares et feux</b>					
Phares scellés	X				
Feux arrière		X			
Feux de stationnement			X		
Cignotants			X		
Phares de recul		X			
Fusibles					X

## Rappel

Automobilistes, il est encore temps de participer au sondage sur le rendement des automobiles circulant sur les routes du Québec. Vous n'avez qu'à remplir le questionnaire publié dans LE SOLEIL, édition du lundi 28 janvier en page A-11, et à l'envoyer à l'adresse suivante:  
 Sondage 1979  
 a/s Le Soleil  
 390, rue Saint-Vallier  
 est  
 Québec, G1K 7J6  
 Les résultats de l'enquête seront publiés dans LE SOLEIL des qu'ils seront disponibles.

Dr Marcel Tremblay  
 Optométriste  
**EXAMEN DE LA VUE LUNETTES**  
 Et verres de contact  
 Jours et soirs sur rendez-vous  
**524-2869**  
 873, 3<sup>e</sup> Av., Limoilou, Québec

## VENTE après inventaire

# 50%

## 33 1/3% SUR TOUTE LA MARCHANDISE NON ENUMEREE

"De la naissance à l'adolescence"

**ROBES DE NUIT POUR FILLETES, 2 à 14**  
**ROBES DE CHAMBRE POUR GARÇONS, 2 à 14**  
**SALOPETTES EN DENIM, 7 - 14**  
**MANTEAUX LONGS POUR FILLETES, 2 à 14**  
**HABITS DE NEIGE RICE SEULEMENT, 7 - 10**  
**ROBES POUR FILLETES, 2 à 14**  
**BLOUSES POUR FILLETES, 4 à 14**  
**ANORAK 4 à 10 ans**

**TOUS LES SOUS-VETEMENTS PETIT BATEAU, ORLY, ABSORBA, etc**  
**ENSEMBLES VELOURS COCO LABINE**  
**TOUS LES JEANS PLAY RANCH (2 à 14 ans)**  
**CHANDAIL EN SHETLAND 8 à 18 ans**  
**COMPLETS 2 et 3 PIECES 4 à 18 ans**  
**JUPE POUR FILLETES 4 à 18 ans**  
**UNIFORMES SCOLAIRES JESUS-MARIE, URSULINES, SECONDAIRE SEULEMENT**

LES PLUS GRANDS SPECIALISTES DE VETEMENTS POUR ENFANTS 0 à 20

**CLÉMENT**  
L.T.E.E.

**CENTRE D'ACHATS PLACE STE-FOY**  
653-9363

## LES EVALUATEURS DE BIRKS

à votre service 12 mois par année

A cause de la hausse constante des prix de l'or, des diamants, des métaux et des pierres précieuses, vous auriez avantage à connaître avec exactitude la valeur de vos possessions.

Nous vous offrons les services suivants:

- Documents pour fin d'assurances
- Service de 3 jours (ouvrables)
- Travail exécuté avec discrétion

16, de la Fabrique  
692-3822

Place Québec  
529-0231

Place Ste-Foy  
653-4035

Place du Royaume  
Chicoutimi

# BIRKS

JOAILLIERS

# Chaque patelin fêtera le 24 juin comme il l'entend

par Andrée ROY

C'est de fort bonne humeur que les membres du conseil d'administration de la Corporation des fêtes du 24 juin (région 03) sont sortis, samedi en fin d'après-midi, de l'assemblée générale annuelle qui avait lieu depuis le matin. Outre d'avoir expédié, à la satisfaction de tous, la routine de l'ordre du jour (états financiers, élections), les membres se sont nantis d'une organisation qui permettra vraiment, du moins on l'espère fortement, que les fêtes nationales soient l'affaire de chaque patelin.

Selon le président (réélu pour un deuxième mandat consécutif) Jean-Pierre Ruest, c'était réaliser un souhait formulé depuis trois ans, époque à laquelle la Société Saint-Jean-Baptiste passait le relais à la Corporation des fêtes du 24 juin pour l'organisation de la fête nationale des Québécois. Essentiellement, l'assemblée générale a décidé d'une décentralisation qui fera que chacune des 12 zones de la région 03 s'élira un conseil consultatif, formé des mêmes gens qui paraissent des projets de fête. Ces derniers discuteront ensemble des projets soumis, avec l'aide d'un animateur prêté par la corporation. Cette discussion sera ensuite rapportée devant le conseil d'administration, qui décidera alors des projets retenus et des sommes à verser.

### Une expérience

"C'est une véritable expérience d'autogestion que les gens ont décidé là", s'enthousiasmait Jean-Pierre Ruest, en soulignant que l'organisation des fêtes nationales s'améliorerait d'année en année, laissant graduellement de côté les petites erreurs de

parcours genre "le gars qui s'organise un party aux frais de la corporation".

La Corporation des fêtes du 24 juin, qui dépend du ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec, vise à sensibiliser la population à son appartenance nationale et à l'existence d'une culture propre à chaque région, en aidant cette même population québécoise à organiser et animer des manifestations gratuites à l'occasion du 24 juin.

## Saguenay: la SHQ indemnise 179 proprios

(D'après CP)— La Société d'habitation du Québec a conclu un règlement hors cour pour des dommages causés aux maisons de 179 contribuables de Saint-Jean-Vianney qui ont dû être déplacées après le glissement de terrain qui a détruit le village en 1971.

La société d'Etat devra déboursier \$422,211, selon des chiffres publiés récemment.

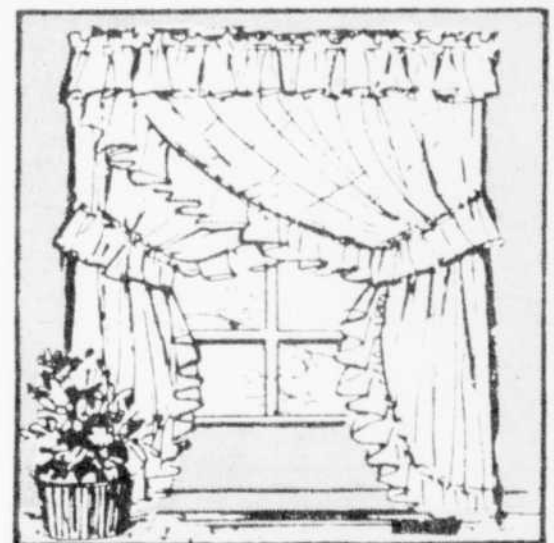
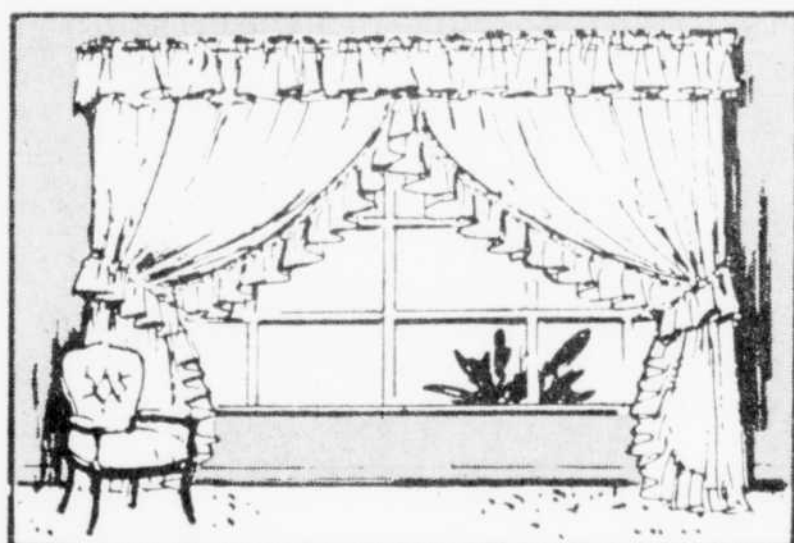
Les maisons qui étaient encore debout avaient été démenagées par la Société d'habitation sur des terrains situés à Arvida. C'est ce déplacement qui a donné lieu à des poursuites judiciaires contre la société.

# vente matelas

# Syndicat

Du 4 février au 16 février

**20% d'escompte**  
sur notre collection de matelas et sommiers-caisses de marque Zodiac Supreme et Sommax.



### Rideaux croisés Tergaluxe

Faits de 100% polyester français Tergaluxe et offerts en blanc, citron, rose ou bleu.

Grandeur: 244 cm x 160 cm - 96 po. x 63 po. Couvrant une fenêtre de: croise: 63 cm à 76 cm - 25" à 30" non croise: 102 cm à 128 cm - 40" à 50"	Grandeur: 316 cm x 160 cm - 124" x 63" Couvrant une fenêtre de: croise: 76 cm à 102 cm - 30" à 40" non croise: 128 cm à 152 cm - 50" à 60"
Rég. 44.00 <b>Spécial 34<sup>97</sup></b>	Rég. 55.00 <b>Spécial 43<sup>97</sup></b>
Grandeur: 316 cm x 206 cm - 124" x 81" Couvrant une fenêtre de: croise: 76 cm à 102 cm - 30" à 40" non croise: 128 cm à 152 cm - 50" à 60"	Grandeur: 482 cm x 160 cm - 190" x 63" Couvrant une fenêtre de: croise: 102 cm à 128 cm - 40" à 50" non croise: 152 cm à 242 cm - 60" à 95"
Rég. 65.00 <b>Spécial 51<sup>97</sup></b>	Rég. 80.00 <b>Spécial 63<sup>97</sup></b>
Grandeur: 482 cm x 206 cm - 190" x 81" Couvrant une fenêtre de: croise: 102 cm à 128 cm - 40" à 50" non croise: 152 cm à 242 cm - 60" à 95"	Grandeur: 608 cm x 206 cm - 240" x 81" Couvrant une fenêtre de: croise: 128 cm à 152 cm - 50" à 60" non croise: 242 cm à 304 cm - 95" à 120"
Rég. 95.00 <b>Spécial 75<sup>97</sup></b>	Rég. 115.00 <b>Spécial 91<sup>97</sup></b>

### Rideaux croisés

Faits de 100% polyester et offerts en bleu, ivoire, blanc ou jaune.

Grandeur: 244 cm x 160 cm - 96" x 63" Couvrant une fenêtre de: croise: 63 cm à 76 cm - 25" à 30" non croise: 102 cm à 128 cm - 40" à 50"	Grandeur: 316 cm x 160 cm - 124" x 63" Couvrant une fenêtre de: croise: 76 cm à 102 cm - 30" à 40" non croise: 128 cm à 152 cm - 50" à 60"
Rég. 30.00 <b>Spécial 23<sup>97</sup></b>	Rég. 40.00 <b>Spécial 31<sup>97</sup></b>
Grandeur: 316 cm x 206 cm - 124" x 81" Couvrant une fenêtre de: croise: 76 cm à 102 cm - 30" à 40" non croise: 128 cm à 152 cm - 50" à 60"	Grandeur: 472 cm x 160 cm - 186" x 63" Couvrant une fenêtre de: croise: 102 cm à 128 cm - 40" à 50" non croise: 152 cm à 228 cm - 60" à 90"
Rég. 45.00 <b>Spécial 35<sup>97</sup></b>	Rég. 55.00 <b>Spécial 43<sup>97</sup></b>
Grandeur: 472 cm x 206 cm - 186" x 81" Couvrant une fenêtre de: croise: 102 cm à 128 cm - 40" à 50" non croise: 152 cm à 228 cm - 60" à 90"	Grandeur: 676 cm x 206 cm - 266" x 81" Couvrant une fenêtre de: croise: 152 cm à 178 cm - 60" à 70" non croise: 256 cm à 330 cm - 100" à 130"
Rég. 65.00 <b>Spécial 51<sup>97</sup></b>	Rég. 85.00 <b>Spécial 67<sup>97</sup></b>

**20%**  
d'escompte

sur toutes nos toiles de marque Draco.



**33 1/3%**  
d'escompte

sur des rideaux de voile ou filet à plis français, faits de polyester. Grandeurs: 50" x 95", 50" x 84", 75" x 95". (Quantités limitées)

Matelas et tentures, 6e étage, Mail St-Roch. Place Laurier. Place Fleur de Lys.

**MARCEL R. LAROCHELLE**  
ASSUREUR-VIE  
\$100,000 assurance temporaire renouvelable annuellement jusqu'à 70 ans. Prime annuelle initiale.  
25 ans \$165, 30 ans \$172, 35 ans \$233,  
40 ans \$326, 45 ans \$446, 50 ans \$673.  
**LA FAMILIALE, ASS-VIE — 653-4062**  
Représentants licenciés demandés.

**Dr RENE MARCHAND et ASS.**  
optométristes  
**CLINIQUE D'OPTOMETRIE CENTREVISION**  
Dr Lise Albert-Beaulieu, o.d. optométriste  
• Examen de la vue  
• Lentilles cornéennes  
• Choix de montures  
**PLACE LAURIER**  
(face à Kresge)  
653-6611

**"Voyez H&R Block pour la préparation de votre déclaration d'impôt provinciale."**  
Nous connaissons tous les règlements des lois fédérales et provinciales de l'impôt. Nous nous devons de connaître à fond la loi de l'impôt au Québec. C'est dans votre intérêt. Chez H&R Block, nous sommes des spécialistes de l'impôt.

**H&R BLOCK**  
POUR VOTRE IMPÔT  
QUEBEC: 40, St-Jean 522-7121  
171, St-Vallier ouest 524-2474  
909, de la Condamine 529-5525  
2074, boulevard Jeanne 653-1245  
CHARLESBOURG: 111, 57e Rue 628-1835  
LEVIS: 179, rue St-Georges 833-1242  
LES SAULES: 1095, boulevard Masson 871-0238  
STE-FOY: 3062, Quatre-Bourgeois 651-5031  
Ouvert ce soir - Rendez-vous disponible  
Aussi, aux heures de magasinage chez  
EATON  
Place Ste-Foy  
Towers  
Place Laurier  
Egalement à:  
• St-Georges de Beauve • St-Anasime • Cap-Saint • Rimouski • Chicoutimi  
• La Rose • Sagittaires • Hauteville • Matane • St-Pamphile • Dolbeau